

informer



animer



accompagner



Projet de fonctionnement



Renouvellement

Nom du Ram : Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels et Enfants

Gestionnaire : Mairie d'Argentré-du-Plessis

Période contractuelle : Du 1^{er} Janvier 2021 au 31 décembre 2025

Projet de fonctionnement du

relais assistants maternels :

RIPAME Secteur Argentré du Plessis – La Guerche de Bretagne

Gestionnaire : Mairie d'Argentré du Plessis



Période contractuelle du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Préambule | 4 |
| Caractéristiques administratives du Ram | 5 |
| 1. Le diagnostic | 7 |
| 1.1. Le diagnostic relatif au territoire | 7 |
| 1.2. Le diagnostic relatif aux missions | 11 |
| 2. La formalisation du projet | 59 |
| 2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention)..... | 59 |
| 2.2 Le projet relatif aux missions du Ram | 61 |
| 2.2 Le partenariat..... | 83 |
| 3. Le fonctionnement et les moyens au service du projet | 86 |
| 3.1 Le fonctionnement | 86 |
| 3.2 Les moyens alloués | 97 |
| 3.3 Les outils..... | 102 |

Préambule

Selon la lettre circulaire CNAF du 26 juillet 2017, le service a trois missions principales :

- Une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance
- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges de pratiques aux professionnels de l'accueil individuel
- Observer les conditions locales d'accueil du jeune enfant.

Le projet de fonctionnement est le fil conducteur des actions du RIPAME sur la période contractuelle. Il doit être validé par le conseil d'administration de la CAF pour l'obtention de la prestation de service RAM. Ce document est une référence pour le gestionnaire, les responsables du RIPAME, les animatrices et les partenaires.

Caractéristiques administratives du Ram

Nom du Ram : RIPAME secteur d'Argentré-du-Plessis- La Guerche-de-Bretagne

Coordonnées du Ram

Adresse administrative (siège du RIPAME) :

Mairie d'Argentré-du-Plessis
21 bis rue Alain d'Argentré – B.P 37032
35370 Argentré-du-Plessis

☎ : 02 99 96 59 77

Adresse mail : ripame@argentre-du-plessis.fr

Nom du ou des animateur(s) / Profil :

Morgane BELIARD et Emilie DUFIL : Animatrices RIPAME, éducatrices de jeunes enfants – 2 ETP
Roselyne ORVAIN : Animatrice Espace jeux – 0.5ETP

Coordonnées du gestionnaire :

Nature juridique : Commune d'Argentré-du-Plessis

Nom et qualité du référent (responsable hiérarchique du(des) animateur(s)) :

Jean-Noël BEVIÈRE

Maire d'Argentré-du-Plessis

21 bis rue Alain d'Argentré

BP 37032

35370 Argentré-du-Plessis

☎ : 02 99 96 61 27

fax : 02 99 96 61 74

Adresse mail : ripame@argentre-du-plessis.fr

Date d'ouverture au public du Ram : 1^{er} janvier 2018

Date de démarrage de la PS Ram : 1^{er} octobre 2017

Existence d'un Contrat enfance jeunesse (Cej) intégrant le Ram (oui/non) :

Si oui, période contractuelle : oui, 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020

Collectivité(s) signataire(s) : Commune d'Argentré-du-Plessis

Nombre d'Etp poste(s) animateur(s) Ram :¹ 2.5 ETP

¹La valeur équivalent temps plein (Etp) est déterminée en fonction du statut ou de la convention collective applicable au salarié.

Champ territorial du Ram :

| Noms des COMMUNES | NOMBRE D'HABITANTS (année :2019 ; source : données communales |
|------------------------|---|
| ARGENTRE-DU-PLESSIS | 4521 |
| AVAILLES-SUR-SEICHE | 685 |
| BAIS | 2451 |
| BRIELLES | 734 |
| DOMALAIN | 2030 |
| DROUGES | 539 |
| ETRELLES | 2592 |
| GENNES-SUR-SEICHE | 971 |
| LA GUERCHE-DE-BRETAGNE | 4402 |
| LA SELLE-GUERCHAISE | 165 |
| LE PERTRE | 1417 |
| MOULINS | 710 |
| MOUSSE | 339 |
| MOUTIERS | 951 |
| RANNEE | 1102 |
| SAINT-GERMAIN-DU-PINEL | 937 |
| TORCE | 1250 |
| VERGEAL | 828 |
| VISSEICHE | 832 |
| TOTAL | 27456 |

1. Le diagnostic

1.1. Le diagnostic relatif au territoire

Situé au Sud du département d'Ille-et-Vilaine, le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels et Enfants (RIPAME) du secteur d'Argentré-du-Plessis- La Guerche-de-Bretagne regroupe 19 communes : Argentré -du -Plessis, Availles-sur-Seiche, Bais, Brielles, Domalain, Drouges, Etelles, Gennes-Sur-Seiche, La Guerche-de-Bretagne, La Selle-Guerchaise, Le Pertre, Moulins, Moussé, Moutiers, Rannée, Saint- Germain -du-Pinel, Torcé, Vergeal et Visseiche.

Il s'étend sur la majeure partie des anciens cantons de la Guerche-de-Bretagne et d'Argentré-du-Plessis, au Sud de la communauté d'agglomération de Vitré. Dans le cadre de ce renouvellement de projet de fonctionnement, 8 nouvelles communes intègrent ce service à la population. Il s'agit de toutes les communes de l'ancien canton de La Guerche-de-Bretagne, limitrophes au RIPAME, qui n'étaient pas couvertes par ce service : Availles-sur-Seiche, Bais, Drouges, Gennes-sur-Seiche, La Selle-Guerchaise, Moussé, Moutiers et Visseiche. Ainsi, avec ce nouveau dimensionnement, le territoire recense 27456 habitants. Deux pôles se distinguent : Argentré-du-Plessis et La Guerche-de-Bretagne. Il s'agit des deux plus grandes communes des 19 communes : une au Nord et l'autre au Sud.

Ce territoire du RIPAME est relativement étendu et essentiellement rural, ou semi rural. Il se situe dans la troisième couronne Rennaise. Il appartient au Pays de Vitré et Vitré Communauté. Au sein du Pays de Vitré , 5 autres RIPAME sont recensés : RIPAME de Châteaubourg, RIPAME de Val d'Izé, RPAM de Vitré, RIPAME de Chatillon en Vendelais et RIPAME de Roche aux Fées Communauté.

- [Le contexte : le Ram dans la politique petite enfance du territoire](#)

Histoire du RIPAME :

Le Relais des Assistants Maternels (RAM) de Vitré faisait exception en étant le dernier RAM géré par la CAF dans le département. C'est donc sans surprise que les communes concernées ont été averties courant 2016 du retrait de la CAF pour la fin du premier semestre 2017.

A l'annonce du retrait de la CAF d'Ille-et-Vilaine dans la gestion des RAM à l'été 2016, les communes d'Argentré-du-Plessis et la Guerche-de-Bretagne ont initié une réflexion pour proposer un service intercommunal à l'échelle du canton. Face à cette situation, onze communes se sont mobilisées début 2017. En concertation avec les assistants maternels, les communes ont décidé de mutualiser leurs moyens pour créer un RAM partagé entre Argentré-du-Plessis, Brielles, Domalain, Etelles, La-Guerche-de-Bretagne, Le Pertre, Moulins, Rannée, Saint-Germain-du-Pinel, Torcé et Vergéal. Le RAM est devenu donc le RIPAME : Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels et Enfants.

Le dernier trimestre 2017 a été consacré à la préparation de l'ouverture de ce service au public : commande de matériels, plannings, recrutement et formation des agents.

Le RIPAME a ouvert officiellement en janvier 2018. Ce service gratuit s'est déployé progressivement : d'abord avec les permanences physiques et téléphoniques dès janvier, puis à partir de février avec des espaces jeux dans 9 des 11 communes : Argentré-du-Plessis, Brielles, Domalain, Etelles, La Guerche de Bretagne, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Torcé et Vergeal.

En 2019, les 8 communes non adhérentes bénéficiant du service ont été contactées pour connaître leur souhait d'intégrer ou non le service RIPAME : Availles-sur-Seiche, Bais, Drouges, Gennes-sur-Seiche, La Selle-Guerchaise, Moussé, Moutiers et Visseiche. En 2021, le RIPAME va donc passer de 11 à 19 communes.

Les grandes lignes de la politique enfance et jeunesse sur le territoire, et son volet petite enfance :

Actuellement, Vitré Communauté ne détient pas la compétence Petite Enfance, ce qui laisse aux communes beaucoup de latitude autant que cela peut être source de disparités sur ce territoire.

En ce sens, le RIPAME, permet de proposer un service public dans une dimension intercommunale, gratuite et accessible à tous. Seuls les établissements du jeune enfant restent limités, ils sont au nombre de trois sur l'ensemble de notre territoire (prochainement quatre avec l'ouverture d'une micro-crèche à Bais) soit 66 places : la micro-crèche à Argentré-du-Plessis, le multi-accueil à La Guerche-de-Bretagne et le multi-accueil inter-entreprise à Etreilles.

Avant la création du RIPAME, certaines communes de ce territoire avaient des associations d'assistants maternels. Ces dernières proposaient des espaces-jeux ou autres temps de rencontre pour les enfants de moins de 3 ans.

A ce jour, les communes ont leur propre contrat enfance jeunesse (CEJ) avec la CAF. Certaines communes n'ont pas de CEJ : Brielles, Gennes-sur-Seiche, Le Pertre. D'autres communes se sont engagées sur une contractualisation commune avec la commune de La Guerche-de-Bretagne. A compter du 1^{er} janvier 2020, et au fil des renouvellements, les Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) sont remplacés par un nouveau cadre contractuel : la Convention Territoriale Globale (CTG).

La CAF d'Ille-et-Vilaine propose de s'appuyer sur le partenariat existant qui est le RIPAME et donc de signer une CTG commune et partagée à l'échelle des communes du RIPAME. Pour cela, elle propose de faire un CEJ commun jusqu'en 2022 (intégrant les CEJ existants au fur à et mesure) et de signer une CTG partagée ensuite. Chaque commune conserve ses compétences.

Les modalités d'intégration et de participation du Ram dans les instances locales de coordination de la politique enfance et jeunesse :

Ce territoire a été identifié spécifiquement pour mener à bien le projet de RIPAME. Chaque commune coordonne sa propre politique enfance et jeunesse.

Néanmoins, par sa mission d'observatoire, le RIPAME informe les communes de l'offre Petite Enfance sur le territoire.

L'organisation territoriale de l'information des familles sur les modes d'accueil :

Le RIPAME informe les familles sur les différents modes d'accueil : l'accueil collectif et l'accueil individuel. Il donne les spécificités de chacun (accueil régulier/occasionnel...), la capacité d'accueil, les horaires et les conditions d'admission. Le service n'assure pas la centralisation des demandes des familles : il ne s'agit pas d'un lieu central d'information. En général, les parents se dirigent directement vers les structures petite enfance pour les demandes d'accueil collectif. A ce jour, le RIPAME est un service bien identifié sur le territoire. Les mairies, le CDAS de Vitré et de Janzé, le Centre Social de La Guerche-de-Bretagne orientent les familles et diffusent la plaquette d'informations.

Les sites internet des communes, le site www.mon-enfant.fr ou www.assistantsmaternels.fr sont des outils de communication utilisés pour informer les familles des modes d'accueil.

Nouvelle mission : le Ram est il chargé du traitement de la demande d'accueil en ligne des familles formulée directement sur mon-enfant.fr ?

NON

Existence et modalités d'organisation d'une instance partenariale de suivi concernant le projet de fonctionnement du Ram :

Dans le dernier projet de fonctionnement, il avait été prévu un comité de pilotage une fois par an. Son rôle est de :

- Examiner le bilan de fonctionnement annuel et arrêter des orientations pour l'année à venir,
- Présenter le bilan de la dernière période contractuelle,
- Définir et valider les orientations du nouveau projet de fonctionnement,
- Partager un diagnostic sur une problématique particulière du territoire

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Sur ces trois années, nous n'avons pas fait de comité de pilotage. Il nous a semblé suffisant de se réunir en comité technique. Sur la période contractuelle, nous avons organisé trois comités techniques : deux durant la première année d'exercice et un début 2020. Animés par les animatrices du RIPAME, ces instances ont permis de :

- Faire un bilan annuel des actions du RIPAME en lien au projet de fonctionnement,
- Présenter l'observatoire du territoire,
- Evoquer les problématiques rencontrées,
- Présenter les objectifs futurs.

Aux comités techniques, étaient présents un ou deux élus de chaque commune, le directeur général des services d'Argentré-du-Plessis et la Guerche -de- Bretagne, la responsable du RIPAME, une coordinatrice de la CAF d'Ille-et-Vilaine.

En 2020, dans le cadre du renouvellement du projet de fonctionnement, un travail commun a été effectué avec l'ensemble des 19 communes et la CAF d'Ille-et-Vilaine : une rencontre avec l'ensemble des élus et la CAF (septembre 2020), une réunion de travail en groupe restreint (6 communes représentées) et un comité de pilotage en janvier 2021.

Analyse :

Le RIPAME étant au carrefour de l'offre et des demandes d'accueil des familles, remplit une fonction d'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant. Cette mission est essentielle pour adapter les pistes de travail et d'actions autour des problématiques de la petite enfance afin de répondre au mieux aux attentes de chacun.

• Lieu(x) d'implantation du Ram

▪ Deux lieux de permanences physiques :

- ❖ Argentré du Plessis : la Fourmilière – rue d'Anjou – 35370 Argentré du Plessis
- ❖ La Guerche de Bretagne : Centre social « le Kreiz 23 » 23 bis avenue du Général Leclerc - 35130 La Guerche de Bretagne

L'implantation des permanences du RIPAME semble répondre aux besoins de la population. Argentré-du-Plessis et La Guerche -de-Bretagne sont les deux plus grandes communes du territoire du RIPAME. Elles concentrent le plus d'assistants maternels agréés et d'enfants de moins de 6 ans. D'un point de vue géographique, ces deux pôles de permanences se situent à l'extrémité du territoire : Argentré-du-Plessis au Nord et La-Guerche-de-Bretagne au Sud.

Au regard du dernier projet de fonctionnement, les animatrices RIPAME peuvent proposer des rendez-vous délocalisés dans les autres communes (dans des salles mises à disposition par les communes) en fonction des besoins. A ce jour, le RIPAME a répondu aux demandes de toutes les familles et professionnels sans pour autant avoir besoin de proposer cette alternative. Pour les assistants maternels qui sont dans l'impossibilité de venir aux temps de permanences, exceptionnellement, les animatrices RIPAME se déplacent à leur domicile. En parallèle, le RIPAME propose des permanences téléphoniques.

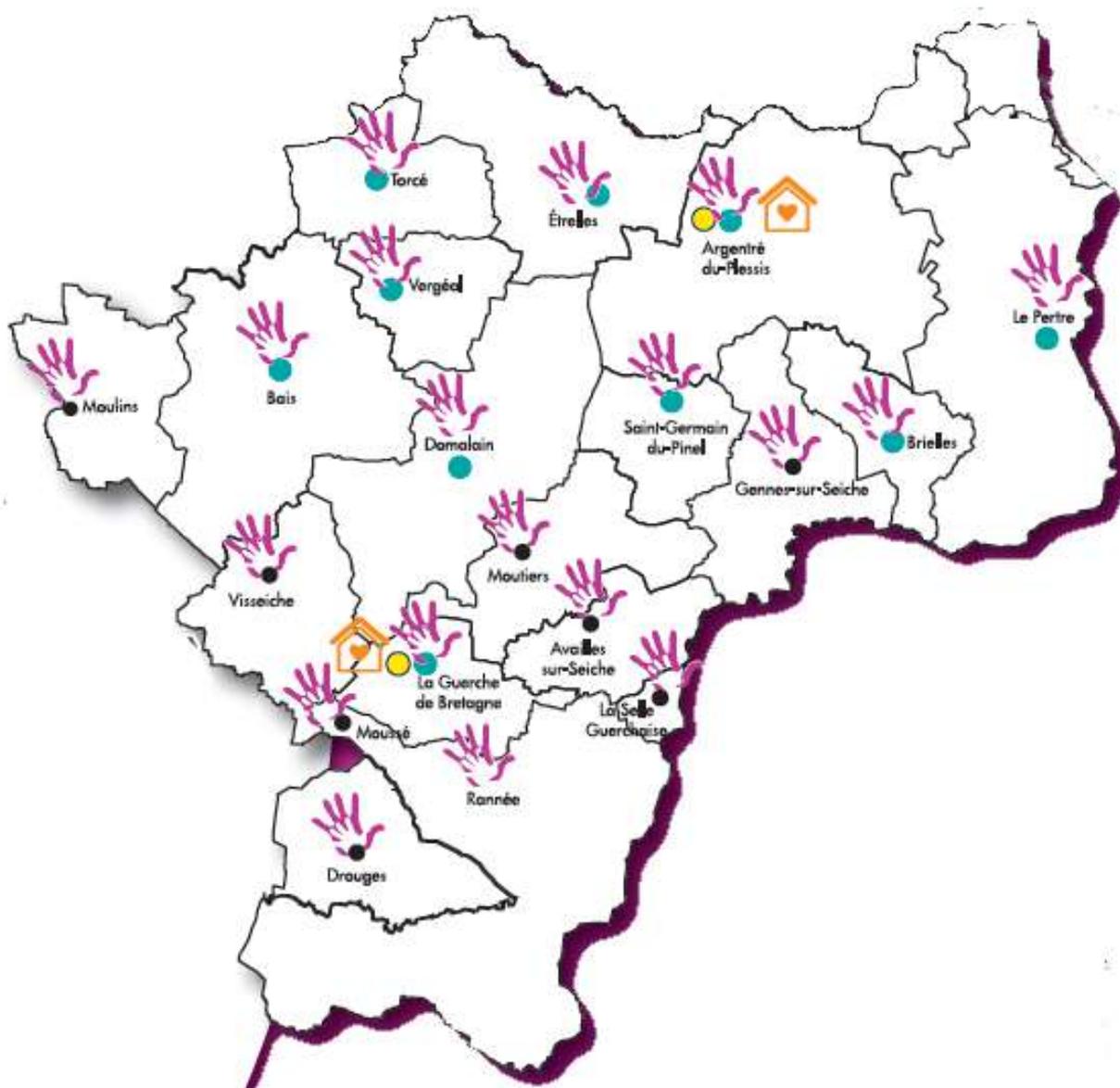
▪ 10 espaces jeux

Depuis février 2018, le RIPAME intervient sur neuf communes différentes dont sept au Nord du territoire (Argentré du Plessis, Brielles, Etelles, Le Pertre, Torcé, Saint Germain du Pinel Vergeal) et deux au centre / sud du territoire (La Guerche de Bretagne, Domalain). Avec ce renouvellement de projet de fonctionnement, un espace jeux supplémentaire est proposé sur la commune de Bais. Les assistants maternels et parents des autres communes (Availles-sur-Seiche, Drouges, Gennes-sur-Seiche, La Selle-Guerchaise, Moulins, Moutiers, Moussé, Rannée et Visseiche) peuvent venir sur les espaces jeux existants. Selon cette implantation, 83 % des assistants maternels en activité et 79% des enfants de moins de 3 ans ont un espace jeux sur leur commune. Au vu de cette offre, le RIPAME propose 8 ou 9 matinées d'espace jeux par semaine. En fonction des communes, les espaces jeux sont ouverts une fois par mois, tous les 15 jours, une ou deux fois par semaine.

Etant dans une mutualisation des locaux, les espaces jeux sont ouverts uniquement sur le temps scolaire.

- . Argentré du Plessis : la Fourmilière – rue d’Anjou – 35370 Argentré du Plessis
- . Bais : Salle Unisson, route de Louvigné de Bais – 35680 Bais (en attente de la construction d’un bâtiment petite enfance en septembre 2022, près de l’école publique, rue du Trésor)
- . Brielles : salle du Val Fleuri, rue Val fleuri– 35370 Brielles
- . Domalain : 4 place du complexe sportif – 35680 Domalain
- . Etreilles : 9 rue Normand d’Etreilles – 35370 Etreilles
- . La Guerche de Bretagne : locaux de la garderie Sonia Delaunay, rue Marie Curie– 35130 La Guerche de Bretagne
- . Le Pertre : 21 rue de la Forêt – 35370 Le Pertre
- . St Germain du Pinel : rue de la Voisinière – 35370 St Germain du Pinel
- . Torcé : Maison de l’Enfance – 13 bis rue de la Chapelle St Roch – 35370 Torcé
- . Vergeal : salle polyvalente – 13 rue de la Fontaine – 35680 Vergeal

Le territoire du RIPAME en 2021



Le diagnostic relatif aux missions

Mission 1: les Ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

Cette mission se décline en trois thèmes décrits ci-dessous :

Thème 1.1 : l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

| Données | Constats | Analyse | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|----------|---------|------|----------------------|-----|-----|--|------|------|------|---------------------------------------|-----|-----|-----|---------------------------------------|------|------|------|--------------|-----|-----|-----|---|--|
| <p>Les familles sur le territoire du RIPAME</p> <p>Le nombre de naissances sur les 19 communes de 2018 à 2020 (source données communales)</p> <table border="1" data-bbox="35 823 640 1019"> <thead> <tr> <th></th> <th>2018</th> <th>2019</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de naissances</td> <td>305</td> <td>282</td> </tr> </tbody> </table> <p>La typologie des familles sur le territoire (source CAF Imaje 2019)</p> <table border="1" data-bbox="26 1201 808 1455"> <thead> <tr> <th></th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2019</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Le nombre d'enfants de moins de 3 ans</td> <td>890</td> <td>891</td> <td>851</td> </tr> <tr> <td>Le nombre d'enfants de moins de 6 ans</td> <td>1915</td> <td>1853</td> <td>1760</td> </tr> <tr> <td>Le nombre de</td> <td>831</td> <td>832</td> <td>791</td> </tr> </tbody> </table> | | 2018 | 2019 | Nombre de naissances | 305 | 282 | | 2017 | 2018 | 2019 | Le nombre d'enfants de moins de 3 ans | 890 | 891 | 851 | Le nombre d'enfants de moins de 6 ans | 1915 | 1853 | 1760 | Le nombre de | 831 | 832 | 791 | <p>Les familles sur le territoire du RIPAME</p> <p>Entre 2018 et 2019, nous constatons une baisse de 8.5% des naissances sur l'ensemble du territoire soit 23 naissances en moins.</p> <p>En 2019, 851 enfants avaient moins de 3 ans sur les 19 communes.</p> <p>Nous constatons une diminution du nombre d'enfants de moins de 3 ans (-4.4%) et du nombre de familles avec des enfants de moins de 3 ans (-4.8%) entre 2017 et 2019.</p> | <p>La chute du nombre d'assistants maternels est significative ces dernières années et pourtant 3 MAM ont vu le jour entre septembre 2019 et mars 2020. Malgré des chiffres en baisse, en 2019, l'accueil au domicile de l'assistant maternel est le mode d'accueil le plus répandu sur le territoire pour les enfants de moins de 3 ans, soit 61 % des enfants de moins de 3 ans sont gardés par un assistant maternel. Nous devons être alertés et sensibilisés sur l'offre individuelle qui est en continuelle baisse. Ces prochaines années, l'offre individuelle pourrait être en péril et pourtant reste la solution de garde principale pour les familles.</p> <p>De plus, pratiquement toutes les communes ont des projets de lotissements ce qui peut supposer l'accueil de nouvelles familles avec de jeunes enfants. A noter, pour les familles, l'offre de mode d'accueil des jeunes enfants peut être un critère important dans leur choix de commune d'habitation.</p> |
| | 2018 | 2019 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nombre de naissances | 305 | 282 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 2017 | 2018 | 2019 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Le nombre d'enfants de moins de 3 ans | 890 | 891 | 851 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Le nombre d'enfants de moins de 6 ans | 1915 | 1853 | 1760 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Le nombre de | 831 | 832 | 791 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | |
|--|------|-------|-------|--|---|
| familles avec des enfants de moins de 3 ans | | | | <p>En 2019, sur les 851 enfants de moins de 3 ans, 517 sont accueillis chez un assistant maternel, soit 61%. De plus, 143 enfants âgés de 3 à 6 ans sont gardés par un assistant maternel sur 909 enfants soit 16 %.</p> <p>Sur ces trois dernières années, plusieurs constats sur l'emploi des assistants maternels sont à noter :</p> <ul style="list-style-type: none"> *une diminution de 7.6% du nombre de familles d'enfants de moins de 6 ans employant un assistant maternel * une diminution de 2.2% d'enfants de moins de 3 ans gardés par un assistant maternel. *Le taux de « familles avec enfants de moins de 3 ans dont tous les parents travaillent » est en baisse . <p>En 2019, les familles connaissent un peu plus le chômage et donc peuvent avoir moins besoin de modes de garde.</p> <p>Sur le territoire, en 2019, 6.2% des familles avec des enfants de moins de 3 ans sont monoparentales. Ce taux a faiblement augmenté sur les 3 ans (+0.6%). La moyenne en Ille-et-Vilaine est de 11.3%. Par contre, sur la commune de La Guerche-de-Bretagne, le taux de familles monoparentales avec des enfants de moins de 3 ans est beaucoup plus élevé soit 20%.</p> | <p>Aussi, ce territoire est attractif par sa localisation et ses différentes entreprises. En effet, des familles hors territoire passant sur les communes du secteur du RIPAME peuvent également utiliser un des modes d'accueil.</p> |
| Taux de familles CAF avec enfants de moins de 3 ans dont tous les parents travaillent | 73% | 73.4% | 72.5% | | |
| Part des familles monoparentales CAF et MSA avec enfants de moins de 3 ans | 4.9% | 5.3% | 6.2% | | |
| <p>Annexe 1 : Carte « Les 19 communes et le nombre d'enfants de moins de 3 ans » (source CAF Imaje 2019) <i>Cette carte indique le nombre d'enfants de moins de 3 ans sur chaque commune du territoire.</i></p> | | | | | |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Quels sont les modes d'accueil des familles sur le territoire ?
(source CAF Imaje 2019)

| | 2017 | 2018 | 2019 |
|---|------|------|------|
| Le nombre de familles d'enfant de moins de 6 ans employant un assistant maternel | 621 | 599 | 574 |
| Le nombre d'enfants de moins de 3 ans gardés par un assistant maternel | 529 | 516 | 517 |
| Le nombre d'enfants de moins de 6 ans gardés par un assistant maternel | 714 | 679 | 660 |
| Le nombre de familles CAF et MSA avec enfants de moins de 3 ans employant une garde à domicile direct | NS* | NS* | NS* |
| Le nombre de familles CAF et MSA utilisant une structure PAJE | 48 | 39 | 41 |

***NS : non significatif**

En 2019, le territoire compte 667 enfants gardés sur les 19 communes dont 237 enfants provenant d'une commune hors territoire soit 36%.

A noter, 232 enfants provenant du territoire de ces 19 communes sont gardés sur des communes hors territoire.

L'attractivité du territoire est de +5 contre - 60 en moyenne en Ille-et-Vilaine. Ce qui signifie que le territoire du RIPAME accueille plus d'enfants de l'extérieur qu'il en exporte.

Le nombre de familles employant une garde à domicile reste faible. Les parents qui contactent le RIPAME utilisent ce mode d'accueil en doublon à une autre solution afin de pallier les horaires atypiques (avant ou après la garderie ou chez l'assistant maternel) ou le week-end.

La micro-crèche d'Argentré-du-Plessis est visible à travers les chiffres « nombre de familles CAF et MSA utilisant une structure PAJE ».

L'attractivité du territoire positive démontre que des familles extérieures aux 19 communes utilisent un des modes d'accueil existants sur le territoire du RIPAME.

| Quelles sont les demandes des familles auprès du RIPAME ? | | | |
|---|------|------|--------------------------|
| | 2018 | 2019 | 2020 (jusqu'au 31/10) |
| Nombre de familles différentes qui ont contacté le RIPAME | 220 | 295 | 258 |
| Nombre de «contacts* familles» pour le motif «recherche un mode d'accueil» | 3 | 10 | 10 |
| Nombre de « contacts familles » pour le motif «recherche un mode d'accueil collectif» | 6 | 3 | 7 |
| Nombre de « contacts familles » pour le motif «recherche un assistant maternel» | 73 | 63 | 41 |
| Nombre de « contacts familles » pour le motif «recherche une garde à domicile» | 12 | 12 | 3 |
| Nombre de «contacts familles» pour une question «amont contrat» | 147 | 187 | 183 |
| | | | |

Entre 2018 et 2019, nous constatons une augmentation de 34% des familles fréquentant le RIPAME. Le chiffre de 2020 est inférieur à celui de 2019 du fait des mois de novembre et décembre non comptabilisés.

Sur 3 ans, les animatrices du RIPAME ont été peu sollicitées par les familles pour de l'information sur les modes d'accueil du territoire et sur l'accueil collectif. Elles ont reçu seulement 23 « contacts familles » pour des questions sur les différents modes d'accueil et 16 pour des questions sur l'accueil collectif. Par contre, le RIPAME a reçu 177 appels/emails ou rendez-vous de familles pour la « recherche d'un assistant maternel » et 517 pour des questions d'amont contrat (à ce stade, les familles ont déjà trouvé l'assistant maternel mais non pas encore contractualisés).

Le RIPAME est un service bien identifié par les familles sur l'emploi d'un assistant maternel : aide à la recherche et questions sur les contrats de travail. Les professionnels de l'accueil individuel et les partenaires (CDAS, mairies, structures collectives) orientent également les parents vers le service.

Le RIPAME n'étant pas un guichet unique d'informations, le service ne reçoit donc pas toutes les familles recherchant un mode d'accueil collectif. Ces dernières se dirigent directement vers les structures concernées. En ce qui concerne la recherche d'un assistant maternel, certaines familles sont autonomes dans la recherche et contactent le RIPAME après avoir fait le choix de leur salarié.

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

* « Contacts » correspond aux rendez-vous et appels/emails reçus de la part des familles.

Depuis 2018, le RIPAME a été sollicité par de nombreuses demandes d'accueil d'urgence et par des familles en difficulté dans la recherche d'un mode d'accueil (cf tableau ci-dessous): besoin précipité, horaires atypiques (avant 7h et après 19h)... Ainsi, en février 2019, le RIPAME a mis en place des protocoles d'accueil d'urgence et spécifique. Les professionnelles du RIPAME étudient la demande des familles en entretien téléphonique ou physique en complétant le document « recherche un accueil d'urgence ou spécifique ». La famille signe ce document et donne son accord afin que le RIPAME transmette ses coordonnées.

Par définition, « l'accueil d'urgence intervient lorsque la famille connaît une rupture dans son équilibre de vie. Il répond à une demande qui n'a pas pu être anticipée, ou n'a pas pu se résoudre avant ce délai. » L'accueil spécifique correspond aux accueils avec des horaires atypiques, un accueil le week-end ou un accueil d'un enfant en situation d'handicap.

Si la demande ne correspond pas aux critères d'un accueil d'urgence ou spécifique, le RIPAME accompagne la famille vers une recherche personnelle via le site www.assistantsmaternels35.fr ou www.monenfant.fr.

En fonction des besoins,

- Le RIPAME peut orienter la famille vers les structures collectives ou les structures de garde à domicile

- Le RIPAME peut orienter la famille vers le Point Information Jeunesse ou/et Point Accueil Emploi pour une recherche de garde à domicile.

En 2019, 73% des protocoles d'accueil d'urgence et spécifiques ont été solutionnés par le RIPAME.

En 2020, 71% ont été solutionnés.

Pour les demandes non solutionnées, les familles ont d'eux même trouvé une solution :

- Congé parental
- Réseau familial
- Assistant maternel sur une commune hors territoire

A noter, certaines familles n'ont jamais rappelé le RIPAME et ne répondent pas aux appels pour faire un point avec le service.

Les assistants maternels apprécient ces protocoles d'accueil d'urgence. Cette proposition leur permet de prendre le temps de réfléchir aux demandes et souhaits des familles. Ces protocoles permettent aussi aux assistants maternels de trouver plus facilement du travail.

La mise en place de protocoles d'accueil d'urgence ou spécifique semble fonctionner et répondre aux besoins des familles. Ces protocoles leur permettent de faciliter leur recherche d'un assistant maternel. Une rencontre se fait entre l'offre et la demande. Cependant, malgré les protocoles d'accueil d'urgence et spécifique, la demande des familles reste parfois difficile à résoudre du fait du manque de places chez les assistants maternels.

| | 2019 | 2020 (jusqu' 'au 31/10) |
|---|------|--------------------------------------|
| Nombre de protocoles d'accueil d'urgences ou spécifiques lancés | 33 | 28 |
| Nombre de protocoles solutionnés par le RIPAME | 22 | 20 |

L'offre d'accueil sur le territoire

Annexe 2 : Carte « Les 19 communes et le nombre de places d'accueil » (Source www.assistantsmaternels35.fr) : Cette carte indique le nombre de places d'accueil collectif et individuel sur chaque commune du territoire.

-L'offre collectif

Le multi-accueil « Pas à Pas » de la Guerche de Bretagne, géré par le Centre Social accueille 18 enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans. Il propose aux parents 15 places d'accueil régulier, 3 places d'accueil occasionnel et 1 place d'urgence. Les places en accueil régulier sont attribuées en fonction de plusieurs critères, après avis d'une commission d'admission (1 en octobre et 1 en avril).

La structure est ouverte du Lundi au vendredi de 7 h 30 à 18h45. La plage horaire la plus utilisée par les familles est de 8h30 - 17h30. Elle est fermée 4 semaines au mois d'Août et entre 7 et 15 jours pendant les fêtes de fin d'année.

L'offre d'accueil sur le territoire

Le territoire propose au total 752 places d'accueil : accueil collectif (y compris la future micro-crèche de Bais) ou accueil chez un assistant maternel.

- L'offre collectif

Le multi-accueil de La Guerche-de-Bretagne est très sollicité. Les places d'accueil ne suffisent pas par rapport à la demande. Des listes d'attentes sont mises en place car l'offre est saturée.

Les modes d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans sur le territoire se sont diversifiés ces dernières années. Le parent a l'opportunité d'avoir différents types d'accueil sur un même territoire. Cette offre d'accueil peut être un atout pour le territoire et attrayant pour les parents et futurs parents. Il est donc important de le valoriser.

Cependant, l'accueil individuel reste la principale solution, d'autant plus que cette offre s'est développée avec la création des 3 MAM. L'accueil collectif représente seulement 10 %.

Au vu de la répartition d'enfants de moins de 3 ans et le nombre de places d'accueil (collectif et individuel), l'offre d'accueil semble être localisée de façon adaptée par rapport à la répartition du nombre d'enfants de moins de 3 ans.

Cependant, le territoire connaît tout de même une tension entre l'offre et la demande :

- **le Nord du territoire** : Une offre individuelle

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

La structure donne une priorité aux familles de La-Guerche-de-Bretagne, Rannée, La Selle Guerchaise et Visseiche.

Le multi-accueil Babilou d'Étrelles est une structure inter-entreprise accueillant 36 enfants âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans. Il a un agrément de 32 places et 4 places d'accueil d'urgence. Elle répond aux familles du lundi au vendredi de 7h30 à 19h15 toute l'année en accueil régulier, occasionnel ou d'urgence. Les places en accueil régulier sont attribuées aux entreprises de la zone d'activité d'Étrelles qui ont réservé des places. Certaines communes ont également réservé un forfait d'heures annuel. La structure est très peu sollicitée pour de l'accueil occasionnel.

La micro-crèche d'Argentré-du-Plessis est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour 10 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans. Cette structure n'a pas de place d'urgence mais des dépannages sont possibles. Après avis d'une commission d'admission (1 en mars/avril et 1 en octobre), les places en accueil régulier sont attribuées en fonction de plusieurs critères. La micro crèche est gérée par une association « Les colibris ». Elle fonctionne avec le financement PAJE de la CAF ou la MSA.

Sur la commune de Bais, une micro-crèche va ouvrir en 2022, soit 10 places d'accueil collectif.

Sur ces trois structures collectives existantes, deux sont financées par le CAF via la PSU (Prestation de Service Unique). Cela permet à ces établissements d'appliquer un tarif réduit aux familles.

A contrario, la micro-crèche d'Argentré-du-Plessis est une structure PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) ce qui induit un taux horaire plus conséquent pour les familles.

Pour le multi-accueil d'Étrelles, en fonction des places, il peut convenir d'un accueil temporaire pour des familles extérieures sur 2-3 mois maximum avec possibilité de renouveler.

Depuis quelques années, le multi-accueil n'utilise pas toutes leurs places « accueil régulier ». Ils vont donc diminuer leur agrément en 2021. Ce constat peut être contradictoire par rapport aux besoins des familles sur le secteur. Le multi-accueil a bien des demandes de familles pour de l'accueil régulier. Cependant, si les parents ne travaillent pas dans une des entreprises qui a réservé des places, ils ne peuvent pas bénéficier d'un accueil régulier sur du long terme.

De plus, le multi-accueil a peu de demandes occasionnelles, peut être suite à sa localisation. Etant dans une zone d'activité, elle n'est pas située à proximité du centre de la commune d'Étrelles.

La micro-crèche d'Argentré-du-Plessis étant une structure PAJE, le coût horaire pour les familles est plus élevé et donc en moyenne, les familles utilisent ce mode d'accueil pour 3 jours / semaine.

Ces trois structures envoient régulièrement les familles vers le service du RIPAME quand elles ne peuvent pas répondre à leur besoin d'accueil collectif. Le RIPAME accompagne alors ces familles pour trouver une autre solution de mode d'accueil.

saturée sur les communes d'Argentré-du -Plessis, Étrelles, Torcé.

- **le Sud du territoire** : à ce jour, les assistants maternels semblent avoir plus de travail qu'en 2018 et 2019. En effet, il y a quelques années certains assistants maternels ont connu le chômage et la précarité. De plus, sur le Sud du territoire, secteur de La Guerche-de-Bretagne, la population a des caractéristiques plus rurales avec de la précarité de plus en plus marquée : familles monoparentales, population vieillissante, familles d'origines étrangères... Le RIPAME se doit d'apporter un accompagnement plus spécifique, en lien parfois avec des partenaires (PMI, assistante sociale).

De manière globale : Une offre collective saturée sur l'ensemble du territoire et un nombre d'assistants maternels en constante diminution. Les nouveaux agréments ne suffisent pas pour pallier les prochains départs en retraite.

Selon son statut, la micro-crèche PAJE ne répond pas aux besoins des familles par rapport au reste à charge qui reste conséquent. Un accueil à temps complet n'est souvent pas envisageable.

| | | |
|--|---|--|
| <p><u>-L'offre individuel</u></p> <p>Dans cette partie, nous détaillerons :</p> <ul style="list-style-type: none">*L'offre sur l'ancien territoire du RIPAME (les 11 communes)*L'offre sur les 8 nouvelles communes du territoire <p>Et enfin nous ferons une synthèse sur le nouveau territoire avec les 19 communes.</p> <p><i>Les chiffres ont été actualisés suite aux appels effectués auprès des assistants maternels. En effet, pendant le deuxième confinement, le RIPAME a appelé tous les assistants maternels agréés des 19 communes pour échanger sur l'activité et leurs attentes sur le service.</i></p> | <p>Avec la future micro-crèche de Bais, le territoire compte 752 places d'accueil collectif ce qui représente 10% de places d'accueil.</p> <p>Sur l'ensemble des structures d'accueil collectif l'amplitude horaire globale d'accueil est de 7h30 à 19h15.</p> <p>L'accueil collectif est plus représenté sur le Nord du territoire avec le multi-accueil d'Etrelles et la micro-crèche d'Argentré -du -Plessis.</p> <p>A ce jour, les structures collectives affichent « complet » et sont régulièrement sollicitées par des familles pour de l'accueil d'urgence. Depuis ces dernières années, les structures sont contraintes de refuser de plus en plus de familles.</p> <p><u>-L'offre individuel</u></p> <p>Sur les 19 communes, l'offre individuel comptabilise 199 assistants maternels soit 678 places d'accueil individuel contre 74 places collectives , soit 90% des places d'accueil sur le territoire.</p> | |
|--|---|--|

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| Evolution de l'offre d'accueil « assistants maternels » sur l'ancien territoire du territoire - les 11 communes (territoire de l'ancien projet de fonctionnement) | | | | <p>Sur l'ancien territoire du RIPAME (les 11 communes) :</p> <p>Le RIPAME recense de 2018 à 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une diminution de 25 assistants maternels en activité - 16 nouveaux assistants maternels <p>Soit une diminution de 9 assistants maternels.</p> |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|--|
| | 2018 (31/12) | 2019 (31/12) | 2020 (15/12) | |
| Assistants maternels agréés sur www.assistantsmaternels35.fr * | 203 | 190 | 187 | |
| Assistants maternels en activité (source RIPAME) * | 178 | 154 | 153 | |
| Nombre de places chez les assistants maternels (source www.assistantsmaternels35.fr) | 589 | 540 | 527 | |
| Assistants maternels de plus de 55 ans en activité au 31/12 (source CAF Imaje 2019) | 62 | 60 | | |
| Part des assistants maternels en activité de 55 ans et plus au 31/12 (source CAF Imaje 2019) | 31% | 30.6% | | |
| Assistants maternels nouvellement agréés (source RIPAME) | 4 | 5 | 5 | |
| <p>A noter, le nombre d'assistants maternels agréés sur www.assistantsmaternels35.fr diffère du nombre d'assistants maternels en activité selon le RIPAME. Certains professionnels n'ont pas informé le département de leur</p> | | | | |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

départ de la profession (retraite, déménagement, reconversion professionnelle...) ce qui explique cette différence.

Le territoire des 8 nouvelles communes : Availles-sur-Seiche, Bais, Drouges, Gennes-sur-Seiche, La-Selle-Guerchaise, Moussé, Moutiers et Visseiche

| | 2020 (au 15/12) |
|---|--------------------|
| Assistants maternels en activité (RIPAME) | 46 |
| Nombre de places (source www.assistantsmaternels35.fr) | 151 |

Synthèse sur le nouveau territoire du RIPAME – les 19 communes

| | 2020 (au 31/10) |
|---|--------------------|
| Assistants maternels en activité sur les 19 communes (source RIPAME) | 199 |
| Nombre de places individuelles sur les 19 communes | 678 |

Annexe 3 : Carte « Les 19 communes et le nombre d'assistants maternels » (source Imaje 2019) :

Cette carte indique le nombre d'assistants maternels sur chaque commune du territoire (y compris les MAMs).

Synthèse sur le nouveau territoire du RIPAME – les 19 communes

Par rapport à l'offre, la demande et les caractéristiques des familles, les 19 communes se distinguent en deux territoires :

-Nord : Argentré-du-Plessis, Etrelles, Le Pertre, Brielles, Saint Germain-du-Pinel, Vergeal, Bais, Torcé et Moulins

-Sud : Domalain, Availles-sur-Seiche, Gennes-sur-seiche, Moutiers, Visseiche, La Selle-Guerchaise, La Guerche-de Bretagne, Rannée, Drouges, Moussé

Au vu de l'offre d'accueil et le nombre d'enfants de moins de 3 ans au Nord et au Sud, toutes les familles ayant un enfant de moins de trois ans n'auraient pas de solutions de mode de garde sur le territoire.

Durant les trois années d'exercice, plusieurs constats se sont avérés :

- De 2019 à 2020 le RIPAME a été en difficulté dans la recherche de solution de mode d'accueil pour des familles d'Argentré-du-Plessis, Etrelles et Torcé. Certaines familles ont été obligées de faire des détours dans leur trajet domicile-travail pour trouver un assistant maternel.

Sur les communes d'Etrelles, Torcé et d'Argentré-du-Plessis, des lotissements ont vu le jour et donc de nouveaux foyers avec des jeunes enfants se sont installés. Sur ce territoire, le service a donc été

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| Le territoire | Nombre d'assistants maternels en activité au 15/12/20 | Nombre de places d'accueil (collectif et places chez les assistants maternels) au 15/12/20 | Nombre d'enfants de moins de 3 ans en 2019 |
|---------------|---|--|--|
| NORD | 129 | 487 (avec la micro-crèche) | 533 |
| SUD | 70 | 265 | 316 |

contacté par des nouvelles familles.

Pour faciliter les démarches et accompagner les familles en difficultés, le RIPAME leur propose d'envoyer un mailing « protocole d'accueil d'urgence » aux assistants maternels.

- le Sud du territoire : en 2018 et 2019, certains assistants maternels ont connu le chômage ou des situations précaires. Le RIPAME a été sollicité plusieurs fois par des assistants maternels recherchant du travail notamment sur les communes de La Guerche-de-Bretagne et Rannée. La situation semble s'améliorer en 2020. Lors des permanences et des espaces jeux au Sud du territoire, le RIPAME accueille des familles avec des problématiques et des besoins différents (familles d'origine étrangère et en difficultés sociales.) En effet, la PMI nous oriente plusieurs familles en espaces jeux pour la socialisation de leur enfant et pour le soutien à la parentalité.

Lors des permanences, le premier niveau d'information n'est pas suffisant pour ces familles : les parents en réelle difficulté dans leurs démarches administratives ont besoin d'un accompagnement plus approfondi.

Les MAM

De septembre 2019 à mars 2020, trois maisons d’assistantes maternelles (MAM) ont vu le jour soit 24 places d’accueil. Elles sont toutes situées au Nord du territoire du RIPAME.

-MAM d’Etelles «Rose et Bleu»- deux assistantes maternelles, 8 places : ouverture en septembre 2019

-MAM de Torcé «Mam’Ours» - deux assistantes maternelles, 8 places : ouverture en janvier 2020

-MAM d’Argentré-du-Plessis «Terre des Gnomes»- trois assistantes maternelles, 8 places : ouverture début mars 2020

Un projet d’une nouvelle MAM à Torcé est prévu pour 2021.

Les souhaits d’accueil chez l’assistant maternel

| | 2019* |
|---|-------|
| Nombre d’assistant maternel acceptant d’accueillir en horaires atypiques (avant 7h et après 20h) | 30 |
| Nombre d’assistant maternel acceptant d’accueillir en accueil périscolaire | 46 |
| Nombre d’assistant maternel acceptant d’accueillir en accueil d’urgence | 17 |
| Nombre d’assistant maternel acceptant d’accueillir un enfant en situation d’handicap | 3 |

*Ces chiffres font suite au questionnaire envoyé aux assistants maternels : ils sont basés sur un retour de 116 assistants maternels en 2019 sur 154 en activité soit 75% de l’effectif total.

La création des MAM a permis l’arrivée de nouvelles assistantes maternelles et de créer de nouvelles places individuelles, soit 13 places d’accueil supplémentaires sur le territoire. Trois de ces assistantes maternelles exerçaient déjà à leur domicile sur le territoire.

Les souhaits d’accueil par l’assistant maternel

Au vu des retours de questionnaires, en 2019 :

* 26 % des assistants maternels acceptent d’accueillir en horaires atypiques,

*40% des assistants maternels acceptent d’accueillir en accueil périscolaire,

*15% des assistants maternels acceptent d’accueillir en accueil d’urgence.

La souplesse d’accueil des assistants maternels du territoire est limitée.

En effet, les assistants maternels ont la chance d’être sollicités par de nombreuses familles : ils ont donc l’opportunité de choisir leurs employeurs et leurs horaires de travail.

Les familles qui recherchent un accueil collectif apprécient les MAM qui est pourtant un accueil individuel. Ces dernières répondent davantage à leur souhait de vie en collectivité pour leur enfant.

Au vu de la demande sur le territoire, les assistants maternels ont la chance de pouvoir « choisir » leurs horaires de travail. En effet, ils n’ont pas besoin d’accepter des horaires atypiques pour trouver du travail à temps complet. Les assistants maternels acceptent rarement un accueil avant 7h30 et après 18h30.

Malheureusement, les familles ayant ce type de besoin se retrouvent en difficulté.

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Depuis l'ouverture du service, des familles contactent le RIPAME pour obtenir une liste d'assistant maternel en activité. Par soucis de neutralité et de responsabilité, le RIPAME ne transmet pas de liste. Les animatrices du RIPAME les orientent vers le site du département d'Ille-et-Vilaine www.assistantsmaternels35.fr. Ce site est un outil pour les familles dans la recherche d'un assistant maternel. Il transmet également des informations sur des thématiques Petite Enfance. A noter, ce sont les assistants maternels qui mettent à jour leur profil sur ce site : disponibilités, expériences, activités.... Cependant, l'outil informatique et l'accessibilité à ce site sont des freins pour les professionnels : peu mettent à jour leur profil. En 2019, les animatrices RIPAME ont alors proposé une réunion pour les accompagner à la mise à jour de leur profil. Lors de cette réunion, 6 assistantes maternelles étaient présentes et ont apprécié cet accompagnement. Toutes sont parties avec un profil à jour et représentatif de leurs pratiques.

En parallèle, en 2019, la CAF d'Ille-et-Vilaine a développé le site www.monenfant.fr. Ce site recense tous les modes d'accueil : les assistants maternels, les structures collectives et les RAM.

La réunion d'accompagnement en 2019 sur l'utilisation du site www.assistantsmaternels35.fr a été l'occasion pour les 6 assistantes maternelles présentes d'échanger sur leur métier et de réfléchir aux informations à transmettre sur leur profil : expérience professionnelle, formations, pratiques éducatives, matériels à disposition de l'enfant... Constatant un faible nombre d'assistants maternels à jour sur ce site, les animatrices du RIPAME les sensibilisent aussi lors des échanges téléphoniques et par les informations transmises sur la newsletter.

Les animatrices du RIPAME ont constaté aussi que peu d'assistants maternels figuraient sur le site www.monenfant.fr

La mise à jour des sites www.assistantsmaternels35.fr et monenfant.fr est essentielle pour le service et les familles. Ils peuvent faciliter la recherche des parents. La non-actualisation de ces sites internet met en difficulté les familles qui se doivent donc d'appeler pratiquement tous les assistants maternels un à un. Les animatrices RIPAME sont également limitées dans leur mission d'observatoire du territoire et dans l'information délivrée auprès des familles. Depuis son ouverture, le RIPAME sensibilise et accompagne les assistants maternels à ces outils avec des mailings, des newsletters et une réunion d'information en 2019. Cette réunion d'accompagnement a été appréciée. Elle a permis aux assistants maternels de se rendre compte de l'importance de l'actualisation de leur profil pour la valorisation de leur travail et la recherche d'emploi.

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | |
|--|-------------|-------------|--------------------------------------|---|--|
| - <u>Garde à domicile</u> : | | | | <p>Le RIPAME est peu sollicité pour des demandes d'accueil de garde à domicile.</p> <p>En revanche, quand une famille est en difficulté dans la recherche d'un assistant maternel, il arrive que le RIPAME oriente ces familles vers la garde à domicile.</p> | |
| | 2018 | 2019 | 2020 (jusqu'au 31 octobre) | | |
| Nombre de «contacts familles» pour le motif «recherche une garde à domicile» | 12 | 12 | 5 | | |
| <p>Le RIPAME est sollicité par quelques familles pour de la garde à domicile. Ces demandes sont recensées pour différents motifs afin de palier des horaires atypiques (avant 7h ; après 20h) et répondre à des demandes d'accueil le week end.</p> <p>Plusieurs structures ou associations existent sur le territoire pour mettre en relation l'offre et la demande du territoire (ADMR, proxim'service, atout service, ma solution...).</p> <p>Le RIPAME participe aux commissions des gardes atypiques à l'ADMR avec les RIPAME de Vitré communauté (3 par an).</p> | | | | <p>Souvent, la garde à domicile est complémentaire de l'école ou d'un autre mode d'accueil (assistant maternel, crèche)</p> | |

Thème 1.2 : l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

| Données | Constats | Analyse |
|---|--|--|
| <p>Pour répondre aux besoins d'informations des parents et des professionnels de l'accueil individuel, le RIPAME propose des permanences physiques et téléphoniques. Deux lieux sont dédiés aux permanences physiques : Argentré-du-Plessis et La Guerche-de-Bretagne.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lundi : permanence téléphonique de 9h à 12h - Mardi : permanence téléphonique et physique de 14h à 19h à Argentré-du-Plessis. - Mercredi : permanence téléphonique et physique de 8h30 à 12h30 (à Argentré-du-Plessis en semaine impaire et à La Guerche-de-Bretagne en semaine paire) - Jeudi : permanence téléphonique de 13h à 17h - Vendredi : permanence téléphonique et physique de 13h à 17h à La Guerche-de-Bretagne. <p>Total : 13 heures de permanences physiques par semaine 20 heures de permanences téléphoniques par semaine</p> <p>Les permanences physiques sont sur rendez-vous afin d'éviter une trop longue attente au public.</p> <p>Le RIPAME propose des rencontres avec les familles à des moments clés de l'embauche d'un assistant maternel : avant la recherche d'un assistant maternel, avant la signature du contrat, la période des congés payés et en fin de contrat.</p> <p>Le service a pu proposer ou être sollicité pour des rendez-vous mixtes « famille et assistant maternel ».</p> | <p>Chaque jour, une demi-journée de permanence physique ou téléphonique est proposée aux usagers du service.</p> <p>Différents créneaux horaires sont proposés : le matin, le midi, l'après-midi, et en soirée. Tous ces créneaux horaires sont sollicités.</p> <p>La prise de rendez-vous est un premier contact avec la personne. Cet échange permet de connaître le motif de sa visite et de préparer l'entretien en amont si besoin.</p> | <p>Les deux lieux de permanence situés au Sud (La Guerche-de-Bretagne) et au Nord du secteur (Argentré-du-Plessis) répondent aux besoins de l'ensemble du territoire.</p> <p>Les différents créneaux horaires sont tous sollicités et sont donc adaptés aux besoins des usagers.</p> <p>Parents et professionnels de l'accueil individuel apprécient le créneau horaire du midi et du soir. Sur leur temps de pause du midi ou après leur journée de travail, ils sont plus disponibles pour nous contacter.</p> <p>D'avantage joignables sur ces créneaux horaires, nous pouvons plus facilement contacter certaines familles et assistants maternels.</p> <p>Une seule permanence en soirée est suffisante, le service a pu répondre à toutes les attentes.</p> <p>La mobilité des usagers ne semble pas être un frein. Les familles et les assistants maternels des autres communes s'adaptent et peuvent se rendre sur ces lieux de permanence.</p> <p>Toutefois, il existe un besoin occasionnel de proposer des rendez-vous à domicile des assistants maternels. Ils apprécient la disponibilité des animatrices du RIPAME et profitent de ce moment d'échanges pour leur faire découvrir leurs environnements professionnels.</p> |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Dans l'ancien projet de fonctionnement était prévu d'organiser des rendez-vous délocalisés dans d'autres communes.

Si besoin, le RIPAME propose exceptionnellement des rendez-vous aux domiciles des assistants maternels.

L'offre de permanences du RIPAME

| | 2018 | 2019 | 2020 (jusqu' 'au 31 octob re) |
|--|------|------|---|
| Nombre de permanences à Argentré - du -Plessis | 65 | 66 | 50 (dont 5 ajouté es pour répon dre aux besoi ns liés au COVI D) |
| Nombre de permanences à La Guerche- de | 66 | 65 | 44 |

En 2018, 2019 et 2020, le RIPAME n'a pas eu besoin de proposer ce service supplémentaire.

Une dizaine de rendez-vous par an est proposé aux domiciles des assistants maternels. Les rendez-vous se font lorsque les enfants sont à la sieste (de 13h30 à 15h). Ils sont proposés à titre exceptionnel : si l'assistant maternel a une demande urgente et est dans l'impossibilité de se rendre aux temps de permanence.

Le nombre de permanences proposées entre le Sud et le Nord du secteur est équilibré en 2018 et en 2019. En 2020, le nombre de permanences a diminué suite aux fermetures des permanences physiques pour cause du Covid-19 : fermeture du vendredi 13 mars 2020 au jeudi 14 mai 2020 inclus. Durant cette période, les animatrices du RIPAME ont maintenu le service par les permanences téléphoniques, mails et la page Facebook.

Un lien de confiance se crée : l'assistant maternel peut se confier davantage sur sa pratique professionnelle et ses difficultés.

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | |
|-----------|-----|-----|----|
| -Bretagne | | | |
| Total : | 131 | 131 | 89 |

Qui a contacté le RIPAME ?

| | 2018 | 2019 | 2020 (jusqu' au 31 octobre) |
|--|---|---|---|
| Nombre d'assistants maternels qui ont contacté le RIPAME | 106 Sur 178 en activité soit 59.5%* | 119 Sur 154 en activité soit 77.9%* | 118 Sur 153 en activité soit 77%* |
| Nombre de familles qui ont contacté le RIPAME | 220 Soit 18 familles par mois en moyenne | 295 Soit 25 familles par mois en moyenne | 258 Soit 26 familles par mois en moyenne |

* Pourcentage basé sur le nombre d'assistants maternels en activité.

- Familles :
De 2018 à 2019, nous constatons une augmentation de 34 % du nombre de familles ayant contacté le RIPAME.
En revanche, nous remarquons une diminution de 12.5% de 2019 à 2020. Cette baisse s'explique par les contacts de novembre et décembre non comptabilisés. Alors, afin d'analyser la fréquentation du service, il est donc intéressant de se référer au nombre moyen de familles ayant contacté le service par mois. De 2018 à 2020, nous constatons alors une constante évolution quant au nombre de familles : 18 par mois en 2018, 25 en 2019, et 26 en 2020.

- Assistants maternels :
En 2018, 59,5% des assistants maternels ont contacté le RIPAME, contre 77% en 2019 et 77% en 2020.
Le nombre d'assistants maternels différents ayant contacté le RIPAME a évolué de 17.8% de 2018 à 2019. Durant ces premières années d'exercice, les assistants maternels ont sollicité ce service pour connaître leurs droits et actualiser leur information en matière du droit du travail.
Le RIPAME rencontre une légère baisse de 2019 à 2020 : -2.6%. Cette baisse s'explique par les contacts de novembre et décembre non comptabilisés.

Malgré des chiffres en baisse (nombre de familles ayant des enfants de moins de 6 ans employant un assistant maternel, nombre d'enfants de moins de 3 ans gardés par un assistant maternel - voir page thématique 1.1), le RIPAME est contacté par de plus en plus de familles chaque année pour des demandes de rendez-vous.

Depuis la création du service, un lien de confiance s'est installé avec les professionnels de l'accueil individuel : ils utilisent plus le service et orientent davantage les familles vers les permanences du RIPAME.

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Les contacts « familles » par commune

| | 2018 | 2019 | 2020 (jusqu' 'au 31 octob re) |
|------------------------|------------|------------|---|
| Argentré du Plessis | 68 | 66 | 63 |
| Brielles | 12 | 17 | 15 |
| Domalain | 12 | 24 | 21 |
| Etelles | 30 | 38 | 35 |
| La Guerche de Bretagne | 23 | 42 | 30 |
| Le Pertre | 13 | 21 | 12 |
| Moulins | 7 | 8 | 12 |
| Rannée | 3 | 16 | 16 |
| Saint Germain du Pinel | 16 | 23 | 24 |
| Torcé | 25 | 20 | 24 |
| Vergeal | 11 | 20 | 6 |
| Total | 220 | 295 | 258 |

Les contacts « assistants maternels » par commune

| | 2018 | 2019 | 2020 (jusqu' 'au 31 octob re) |
|---------------------|------|------|---|
| Argentré du Plessis | 20 | 21 | 18 |
| Brielles | 4 | 4 | 4 |

Ces deux tableaux présentent le nombre d'assistants maternels différents et le nombre de familles différentes ayant contacté le RIPAME en 2018, 2019 et 2020 par commune :

-Les sollicitations augmentent d'année en année

-les habitants de chaque commune utilisent le service. Ces chiffres montrent un réel besoin sur chaque commune.

Cependant certains assistants maternels n'utilisent pas encore le service.

Certains assistants maternels n'ont pas utilisé les permanences du RIPAME depuis sa création. Les animatrices du RIPAME ont profité du 2^{ème} confinement pour appeler tous les assistants maternels. Ce « phoning » a permis de questionner chaque professionnel sur leur activité et sur leurs attentes du RIPAME. Lors des échanges téléphoniques, les assistants maternels nous ont donné plusieurs raisons :

- Ils n'ont pas eu besoin
- Ils ont trouvé leur solution par eux-mêmes
- Ils ont contacté un autre partenaire : Pajemploi, Dirrecte, les associations d'assistants maternels...
- Ils ont orienté les familles vers le RIPAME

Dès sa création, le service a recensé un réel besoin sur le Nord du territoire. En effet, les assistants maternels de ce secteur ont beaucoup de sollicitations de la part des familles.

Sur le Sud du territoire, les demandes ont doublé en 2019. Les besoins sont de plus en plus importants. Les assistants maternels, qui étaient au chômage en 2018, ont davantage de demandes d'accueil depuis 2019, ce qui explique cette fréquentation en hausse

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | |
|------------------------|------------|------------|------------|
| Domalain | 10 | 10 | 10 |
| Etelles | 11 | 14 | 15 |
| La Guerche de Bretagne | 16 | 24 | 23 |
| Le Pertre | 7 | 5 | 5 |
| Moulins | 4 | 5 | 5 |
| Rannée | 3 | 3 | 5 |
| Saint Germain du Pinel | 9 | 11 | 13 |
| Torcé | 15 | 16 | 15 |
| Vergeal | 7 | 7 | 7 |
| Total : | 106 | 119 | 120 |

Bilan des contacts du RIPAME

| | 2018 | 2019 | 2020 (jusqu'au 30 octobre) |
|---|------|------|-------------------------------|
| Nombre de rendez-vous lors des permanences à Argentré du Plessis | 152 | 153 | 133 |
| Nombre de rendez-vous lors des permanences à La Guerche de Bretagne | 73 | 155 | 95 |

Entre 2018 et 2019, le RIPAME a effectué 73 rendez-vous supplémentaires.
En fonction des périodes, les permanences du RIPAME sont parfois saturées : septembre, janvier, avril, mai et juin.

→ Argentré-du-Plessis : Par permanence, les animatrices ont effectué en moyenne 2 à 3 rendez-vous, en 2018, 2019 et 2020.

Les rendez-vous durent entre 1h à 1h30.

→ La Guerche-de-Bretagne : Par permanence, les animatrices ont effectué en moyenne 1 rendez-vous en 2018. Depuis 2019 les animatrices effectuent 2 à 3 rendez-vous par permanence. Les demandes ont doublé.

Les rendez-vous durent entre 1h à 1h30.

Une grande évolution se fait sentir sur la demande de

auprès du RIPAME.

Lors du confinement du mois de mars, le RIPAME a été très sollicité par les assistants maternels et les familles du territoire pour diverses questions : le maintien de la rémunération, les protocoles sanitaires à respecter, le droit d'exercer ou non...

De manière globale, pour les familles et assistants maternels, le RIPAME est considéré comme un lieu ressource pour toutes les questions de contractualisation : avant la signature du contrat, la période des congés payés, la fin de contrat...

La demande étant de plus en plus importante, il est donc intéressant de se projeter sur des réunions d'informations collectives sur la contractualisation des assistants maternels. Ces réunions permettront d'alléger les permanences et de mutualiser les rendez-vous.

Les animatrices RIPAME sont formées régulièrement à la contractualisation des assistants maternels. L'information délivrée est à jour et répond aux besoins des usagers du service. Il est donc primordial de relever l'importance pour les animatrices de se former continuellement, de leur donner le temps et les moyens de le faire. Ainsi l'accompagnement sera de meilleure qualité.

Pour quels motifs principaux le RIPAME est-il sollicité ?

| Pour les familles 2018-2019-2020 | en | Contacts | Rendez-vous |
|----------------------------------|----|----------|-------------|
| Contrat en cours | | 929 | 168 |
| Amont contrat | | 378 | 285 |
| Fin de contrat | | 258 | 99 |
| Recherche un assistant maternel | un | 229 | 28 |

| Pour les assistants maternels 2018-2019-2020 | en | Contacts | Rendez-vous |
|---|----|----------|-------------|
| Contrat en cours | | 1196 | 62 |
| Amont contrat | | 88 | 27 |
| Fin de contrat | | 95 | 13 |
| Accompagnement professionnel (relatif à l'enfant) | | 103 | 12 |

Le RIPAME est principalement sollicité pour des questions liées à la contractualisation des assistants maternels.
 Le RIPAME accompagne les familles dans leur rôle d'employeur d'un assistant maternel (contrat de travail, rémunération, déclaration Pajemploi...)
 Il soutient aussi les assistants maternels dans leur métiers (droits, devoirs, contrat de travail...)
 Les animatrices RIPAME délivrent une information de premier niveau. Elles se forment régulièrement pour actualiser leurs informations. Quand le premier niveau n'est pas suffisant pour répondre aux questions des usagers du service, les animatrices du RIPAME les orientent vers les services spécifiques : CAF, PMI, DIRECTE, PAJEMPLOI, DEPARTEMENT...

| | | |
|--|--|--|
| <p><u>Retour du questionnaire de satisfaction :</u> Fin 2019, un questionnaire de satisfaction a été envoyé à l'ensemble des assistants maternels du territoire : 116 retours reçus sur 154 en activité, soit un retour de plus de 75% des questionnaires. « <i>Etes-vous satisfait des permanences du RIPAME ?</i> »</p> <p>100% des assistants maternels interrogés disent être satisfaits pour différentes raisons :</p> <ul style="list-style-type: none">• Des réponses claires et pertinentes• Des animatrices à l'écoute• Des animatrices disponibles• Une neutralité du service <p>Fin 2020, les animatrices du RIPAME ont appelé tous les assistants maternels et tous disent être satisfaits du RIPAME :</p> <ul style="list-style-type: none">• 88% pour des réponses claires et pertinentes• 82% pour des animatrices à l'écoute• 84% pour des animatrices disponibles• 71% pour une neutralité du service• 62% pour des horaires adaptés <p>Lors de la première année d'ouverture, le RIPAME a participé à différentes réunions d'institutions : assemblée générale de l'association guerchaise des assistants maternels, conseil d'administration du centre social de la</p> | <p>L'ensemble des assistants maternels questionnés sont satisfaits du RIPAME.</p> <p>La participation du RIPAME à ces réunions a permis de présenter le service et de le rendre visible.</p> | |
|--|--|--|

Guerche De Bretagne.

Zoom sur le nouveau territoire :

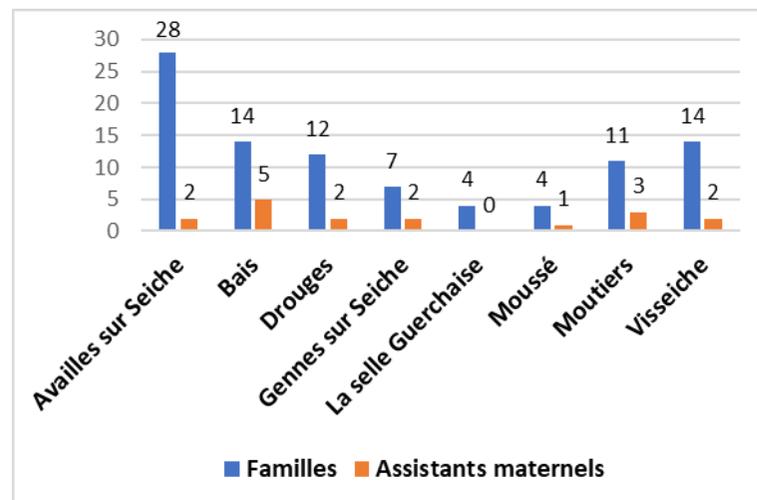
En accord avec les élus en 2018 et 2019, et sous réserve des disponibilités du service, le RIPAME a été sollicité et a accompagné les familles et les assistants maternels de 8 communes hors territoire d'intervention du Ripame : Aailles- sur-Seiche, Bais, Drouges, Genes-sur-Seiche, La Selle-Guerchaise, Moussé, Moutiers, Visseiche. Celles-ci feront partie intégrante du territoire du Ripame en 2021.

En 2018 et 2019, 94 familles et 17 assistants maternels de ces 8 communes ont contacté le RIPAME : rendez-vous et appels

Au cours de ces trois dernières années, le RIPAME a entamé une collaboration avec les assistants maternels et les parents des 8 nouvelles communes via des questions administratives.

Quelques chiffres sur les 8 nouvelles communes :

Nombre de familles et d'assistants maternels différents de ces 8 communes ayant contacté le RIPAME en 2018 et 2019 :



Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | Nombre d'Assistants maternels Source RIPAME | Nombre d'enfants de moins de 3 ans en 2018 | Nombre de familles employant un assistant maternel en 2018 |
|----------------------|--|--|--|
| Availles sur seiche | 6 | 13 | 15 |
| Bais | 23 | 105 | 68 |
| Drouges | 2 | 21 | 16 |
| Gennes sur Seiche | 6 | 36 | 24 |
| La selle Guerc haise | 0 | NS | 5 |
| Moussé | 0 | 5 | 12 |
| Moutiers | 6 | 30 | 20 |
| Visseiche | 3 | 24 | 16 |
| TOTAL | 46 | 234 | 176 |

En 2018, ces communes comptabilisaient 234 enfants de moins de 3 ans et 176 enfants gardés par un assistant maternel.

Les 8 nouvelles communes comptabilisent 46 assistants maternels en activité au 15 décembre 2020.

Au vu du nombre d'enfants et des sollicitations des familles et assistants maternels de ces communes, le besoin d'un RIPAME est clairement identifié. L'intégration de ces nouvelles communes apportera une charge de travail supplémentaire aux animatrices du RIPAME. En effet, le RIPAME sera amené à rencontrer les familles pour les accompagner dans leur recherche d'un mode d'accueil et dans leur rôle d'employeur d'un assistant maternel. Les animatrices accompagneront également les assistants maternels de ces 8 communes (espaces-jeux, permanence, actions de professionnalisation...).

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| Territoires | Nombre d'assistants maternels en activité | Nombre de familles d'enfant de moins de 6 ans employant un AM (données Image CAF (2019)) |
|--|---|--|
| Les 11 communes adhérentes au RIPAME | 151 | 401 |
| Les 8 nouvelles communes | 46 (23%) | 168 (29%) |
| Projection du futur territoire du RIPAME (19 communes) | 199 | 574 |

Le RIPAME comptabilise actuellement 151 assistants maternels en activité. En intégrant ces 8 nouvelles communes, 46 nouveaux assistants maternels intégreront le service, ce qui représente 23 % des assistants maternels du RIPAME, soit un quart des professionnels du territoire.

Il en est de même pour les familles ayant un enfant de moins de 6 ans gardé par un assistant maternel.

En effet, ce nouveau secteur comptabilise aussi un nombre conséquent de familles, soit 29% des familles du RIPAME.

En conclusion, le RIPAME est reconnu comme un lieu ressources pour tous les usagers du territoire.

De 2018 à 2020, le RIPAME connaît une belle évolution dans sa fréquentation. Cette évolution est liée à plusieurs facteurs :

- * le RIPAME répond à un besoin des familles et des professionnels
- *Le RIPAME est de plus en plus identifié et reconnu par les usagers (communication sur les sites des mairies, sur le Facebook du RIPAME, plaquette du RIPAME dans des lieux d'accueil Petite Enfance...)
- *Les assistants maternels utilisent davantage le service et orientent de plus en plus les familles vers le RIPAME.
- *Les partenaires (PMI, CAF, EAJE, ADMR...) ont bien identifié les missions du RIPAME et orientent régulièrement les familles vers le service
- *Le RIPAME se situe sur un territoire rural : le bouche à oreille est un des points forts de la communication du service.

Thème 1.3 : l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

| | | | | | | | | | | |
|---|--|---|-----------------|-----|-----------------|-----|----------------|-----|---|--|
| <p>199 assistants maternels sur le territoire soit 678 places d'accueil individuel</p> <p>- <u>Age des assistants maternels en exercice *</u></p> <p>En 2019, 20% des assistants maternels sont âgés entre 50 et 54 ans. En 2019, 30% des assistants maternels ont plus de 55 ans sur le territoire dont 13% ont plus de 60 ans. <i>*Données Image 2019 CAF</i></p> <p>- <u>Ancienneté des assistants maternels en exercice : communes :</u></p> | <p>Plus d'un quart des assistants maternels ont plus de 55 ans.</p> <p>Au vu des résultats, les assistants maternels du territoire ont une ancienneté assez conséquente, ce qui fait aussi le lien avec l'âge des assistants maternels.</p> <p>Ce tableau nous montre également que les 5 dernières années peu de nouveaux assistants maternels.</p> | <p>Au fil des années, le nombre d'assistants maternels diminue :</p> <p>- La population des assistants maternels est vieillissante, ce qui induit des départs en retraite.</p> <p>- Certains assistants maternels changent de métiers au vu des contraintes rencontrées : isolement professionnel, relation difficile avec les parents employeurs, fatigue physique et psychologique...</p> <p>Malgré l'arrivée de nouveaux assistants maternels agréés sur le territoire, le RIPAME rencontre une baisse continue.</p> | | | | | | | | |
| <table border="1"> <tr> <td>Moins de 5 ans</td> <td>9%</td> </tr> <tr> <td>Moins de 10 ans</td> <td>11%</td> </tr> <tr> <td>Moins de 15 ans</td> <td>28%</td> </tr> <tr> <td>Plus de 15 ans</td> <td>52%</td> </tr> </table> | Moins de 5 ans | 9% | Moins de 10 ans | 11% | Moins de 15 ans | 28% | Plus de 15 ans | 52% | <p>16 assistants maternels sont arrivés sur le secteur.</p> <p>Dès qu'un assistant maternel agréé arrive sur le territoire, les animatrices du RIPAME prennent le temps de l'appeler pour faire connaissance. Lors de cet échange, les animatrices présentent les différentes missions du service. Elles les invitent à participer aux espaces-jeux et à utiliser les permanences pour toutes demandes de renseignements. Un premier lien se créer.</p> | <p>Ce constat sera problématique pour les prochaines années car l'accueil chez l'assistant maternel est le mode d'accueil le plus répandu. En 2019, 517 enfants de moins de 3 ans sont gardés par un assistant maternel soit 61% des enfants de moins de 3 ans. Sur certaines communes, l'offre d'accueil individuel est déjà saturée. Alors, pour répondre aux futurs besoins d'accueil des enfants, il est primordial de mettre en place des actions pour la promotion du métier d'assistant maternel.</p> |
| Moins de 5 ans | 9% | | | | | | | | | |
| Moins de 10 ans | 11% | | | | | | | | | |
| Moins de 15 ans | 28% | | | | | | | | | |
| Plus de 15 ans | 52% | | | | | | | | | |
| <p>- <u>Connaissance des entrées/sorties dans la profession</u></p> <p>➔ De 2018 à décembre 2020, le RIPAME recense 25 assistants maternels en activité en moins, contre 16 arrivées, soit une diminution de 9 assistants maternels en activité.</p> <p>Après avoir contacté l'ensemble des assistants maternels du territoire, le RIPAME recense 26 retraites à venir dans les 3 prochaines années et 6 reconversions professionnelles futures ; soit 34 assistants maternels</p> | <p>Le RIPAME comptabilise un nombre important de départs en retraite de 2018 à 2020. Ce chiffre va continuer d'évoluer au vu des départs en retraite à venir.</p> <p>Depuis 2018, l'ancien territoire connaît une baisse de 9 assistants maternels en activité en moins.</p> | <p>Les assistants maternels rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur métier.</p> <p>Le RIPAME tend chaque jour à accompagner ces assistants maternels par téléphone, par les rendez-vous physiques, par les échanges en espaces-jeux et par les actions proposées telles les soirées d'échanges. Certains se sentent écoutés et soutenus par le RIPAME. Des conseils ou des pistes de réflexions émergent de</p> | | | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|--|--|---|---|----|---|---|--|--|
| <p>en activité en moins.</p> <p>- <u>Principales attentes des assistants maternels</u> Selon les appels effectués auprès des professionnels en novembre 2020, les assistants maternels ont comme projet :</p> | <p>Dans les 3 prochaines années, 34 assistants maternels nous disent arrêter le métier, soit 16% en moins.</p> <p>D'année en année, le nombre d'assistants maternels diminue. Les assistants maternels arrêtent leur activité pour un départ en retraite ou pour une reconversion professionnelle.</p> | <p>par ces échanges. Les animatrices du RIPAME ont remarqué que la PMI et le service agrément ne sont pas assez sollicités par ces professionnels sur des questions relatives à l'accueil de l'enfant.</p> | | | | | | |
| <table border="1"> <tr> <td>Poursuivre son activité d'assistant maternel</td> <td>167</td> </tr> <tr> <td>Retraite à venir dans les 3 prochaines années</td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>Travailler dans un autre secteur d'activité</td> <td>6</td> </tr> </table> | Poursuivre son activité d'assistant maternel | 167 | Retraite à venir dans les 3 prochaines années | 26 | Travailler dans un autre secteur d'activité | 6 | | |
| Poursuivre son activité d'assistant maternel | 167 | | | | | | | |
| Retraite à venir dans les 3 prochaines années | 26 | | | | | | | |
| Travailler dans un autre secteur d'activité | 6 | | | | | | | |
| <p>- <u>Difficultés des assistants maternels</u> Selon les appels effectués auprès des assistants maternels du secteur, les animatrices RIPAME ont recensé différentes difficultés ressenties par ces professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolement professionnel - La relation parent-assistant maternel - Travailler à son domicile - La fatigue physique - La précarité du métier - Concilier vie professionnelle et vie personnelle <p>- <u>Les réunions info-candidats</u> Chaque année, les RIPAME du Pays de Vitré coaniment les réunions « info-candidats » avec la mission agrément et le service formation du département. Le RIPAME du secteur d'Argentré-du-Plessis/ La Guerche-de-Bretagne a animé deux réunions depuis 2018. Les</p> | <p>Lors des réunions info-candidats, les candidats à l'agrément reçoivent des informations sur le métier et les démarches pour devenir assistant maternel. Les candidats prennent connaissance du contenu de la formation et du rôle du RIPAME.</p> | <p>Tous les assistants maternels nouvellement agréés du territoire prennent connaissance du service et de ses différentes missions. Les assistants maternels se sentent moins isolés professionnellement. Ils se sentent écoutés, soutenus et valorisés dans leur métier.</p> | | | | | | |

animatrices du RIPAME orientent systématiquement les candidats à ces réunions avant de les rencontrer individuellement. Les rendez-vous individuels permettent d’informer la personne sur la conjoncture du territoire : situation entre l’offre et la demande, les besoins des familles...

- Nombre de candidats à l’agrément recensé sur le territoire du RIPAME par le service agrément :

| | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|------|------|------|
| Candidats à l’agrément | 16 | 11 | 7 |
| Accords donnés par le service agrément | 5 | 5 | 3 |

Durant ces trois années d’exercice, le RIPAME a été contacté par 5 porteurs de projet MAM. 4 rendez-vous physiques ont été effectués par une animatrice RIPAME.

En 2019 et début 2020, les réunions Info-Candidats organisées par le Département ont été peu fréquentées. Depuis la rentrée de Septembre, le Département semble être plus sollicité par ce métier. Cela laisse présager une demande d’agrément en hausse en 2021.

Sur 34 demandes de 2018 à 2020, seulement 13 candidats ont reçu un accord par le service agrément. Les autres demandes n’ont pas poursuivi leur démarches ou ont reçu un désaccord.

Toutes les MAM créées ont contacté le RIPAME durant l’élaboration de leur projet. Lors de ces entretiens physiques, le service a pu les informer sur les démarches à suivre (réunion d’information avec le Département et la CAF, documents demandés, agrément...). Durant ces entretiens, les animatrices ont transmis les textes officiels sur les MAM (charte de qualité, guide ministériel) et les contacts utiles (PMI, CAF, mission agrément). C’est aussi l’occasion de faire un point sur la conjoncture du territoire (offre et demande, besoins des familles...) afin que les assistants maternels adaptent au mieux leur projet aux besoins du territoire (horaires...).

Le RIPAME est bien identifié par les porteurs de projet MAM qui apprécient les informations délivrées.

Thème 1.4 la promotion de l'activité des assistants maternels (nouvelle mission)

A noter, le RIPAME n'est pas engagé sur cette mission car elle n'est pas encore validée en Ille et Vilaine pour le moment (en attente de la nouvelle circulaire).

| Données | Constats | Analyse |
|---|---|--|
| <p>Présentation du métier à l'école St Exupery : En 2018, le RIPAME a été sollicité pour intervenir dans une classe CAP Petite Enfance de l'école Saint Exupery de Vitré. Lors de cette intervention, différents points ont été abordés : présentation du métier d'assistants maternels, ses spécificités et les conditions d'accès, présentation du RIPAME et son rôle dans l'accompagnement des assistants maternels et des familles. Chaque année, une animatrice d'un des RIPAME du pays de Vitré est sollicitée pour animer cette intervention.</p> <p>Action PAE/PIJ Le mercredi 21 octobre 2020, en partenariat avec le Point Accueil Emploi (PAE) et le Point Information Jeunesse (PIJ) d'Argentré-du-Plessis, le RIPAME a proposé une après-midi "découverte" des métiers de la Petite Enfance. 14 personnes sont venues échanger et questionner les professionnelles qui sont sur le terrain : une assistante maternelle, une CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance, Auxiliaire de Puériculture et Educatrice de Jeunes Enfants.</p> <p>Communication régulière des actions du RIPAME et de la participation des assistants maternels Régulièrement les animatrices du RIPAME publient des articles dans la presse locale, les sites internet des mairies, les bulletins municipaux, le Facebook pour présenter les différentes actions proposées sur le secteur. Le RIPAME</p> | <p>Les étudiants ont apprécié l'intervention de l'animatrice du RIPAME. Ils ont pu découvrir le métier d'assistant maternel mais aussi le rôle du RIPAME. Suite à cette intervention, deux personnes de cette classe ont contacté le RIPAME.</p> <p>Cette action a été très appréciée par les participants. Ils ont pu découvrir les différents métiers de la petite enfance et notamment le métier d'assistant maternel. Cette action a connu un succès car le groupe était au complet</p> | <p>Le RIPAME a développé quelques actions pour promouvoir le métier d'assistant maternel : communication régulière, action PAE/PIJ, intervention en école.</p> <p>Ces différentes actions permettent de rendre visible le métier d'assistant maternel. Elles permettent de le faire connaître mais aussi de le valoriser.</p> <p>Au vu des constats sur le territoire, des départs en retraite ou des réorientations professionnelles, un réel besoin se fait sentir pour susciter des vocations pour les prochaines années.</p> |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | |
|--|--|--|
| <p>met en avant la participation des assistants maternels et leur volonté de s'enrichir professionnellement. Cette communication permet ainsi de valoriser le métier auprès du grand public.</p> | | |
|--|--|--|

Mission 2 : les Ram offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Cette mission se décline en deux thèmes décrits ci-dessous :

Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

| Données | | | | Constats | Analyse |
|--|------|------|------|---|--|
| <i>Dans cette partie, les données du « territoire du RIPAME » font référence aux 11 communes de l'ancien territoire.</i> | | | | <p>Depuis 2018, 8 actions de professionnalisation ont été proposées aux assistants maternels : conférences, soirées échanges avec les animatrices RIPAME ou animées par des intervenants extérieurs.</p> <p>En 2019, sur 154 assistants maternels en activité, 45 assistants maternels différents ont bénéficié d'une action de professionnalisation, soit 29% des assistants maternels en activité.</p> <p>En 2020, suite au confinement, seulement deux actions ont été proposées, les autres sont reportées en 2021.</p> | <p>Sur ces trois années, le RIPAME a développé une variété d'actions pour soutenir la professionnalisation des assistants maternels : soirées, conférences, supports éducatifs, emprunts d'outils professionnels.</p> <p>D'après les assistants maternels, le RIPAME offre une programmation diversifiée qui répond aux besoins de chacun.</p> <p>A travers ces différentes propositions, les assistants maternels enrichissent et consolident leurs pratiques professionnelles avec l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances : sur l'accueil de l'enfant, la relation parent/assistant-maternel. Selon les retours des assistants maternels, ces actions de professionnalisation leur permettent de rompre l'isolement, d'échanger et partager avec des collègues, mais aussi de se remettre en question sur sa posture professionnelle. A travers les échanges, les assistants maternels se rendent compte qu'ils ne sont pas seuls à rencontrer les mêmes problématiques.</p> <p>Les soirées et les conférences permettent aussi d'appuyer et d'illustrer les échanges professionnels avec les animatrices RIPAME.</p> |
| | 2018 | 2019 | 2020 | | |
| Nombre de soirées de professionnalisation (conférences ou soirées échange) | 1 | 5 | 2 | | |
| Nombre d'assistants maternels différents | 30 | 45 | 19 | | |
| <p>Depuis la création du RIPAME, l'équipe a proposé diverses actions de professionnalisation en lien avec des thématiques Petite Enfance. De septembre 2018 à juin 2019, le RIPAME a sensibilisé les parents et les professionnels sur la motricité libre. A partir de septembre 2019 et jusqu'en juin 2021, le RIPAME a sensibilisé le public à la thématique de la communication :</p> <p><i>-la communication entre l'adulte et l'enfant : accueil des émotions, sensibilisation à la communication gestuelle...</i></p> <p><i>-La communication entre le parent et l'assistant maternel</i></p> <p>Ainsi, diverses actions en lien avec ces thèmes ont été développées :</p> <p><i>-deux conférences lors de la journée nationale des assistants maternels, le 19 novembre</i></p> | | | | | |

Bilan de la fréquentation de ces conférences

| | 2018 | 2019 |
|---|------|--------------------------------|
| Nombre de participants | 80 | 110 |
| Nombre d'assistants maternels | 30 | 48 dont 38 de notre territoire |
| Nombre de parents | 34 | 49 |
| Nombre de professionnels de la Petite Enfance | 10 | 13 |

- six soirées échanges à destination des assistants maternels animées par des intervenants extérieurs ou non.

Synthèse de la fréquentation des assistants maternels sur les soirées échanges

| | Nombre d'assistants maternels présents |
|---|--|
| Soirée échange et accompagnement sur le site www.assistantsmaternels35.fr | 6 |
| Deux soirées échange sur la motricité libre – mai 2019 | 16 |
| Une soirée échange sur « comment accompagner les enfants au spectacle ? »- décembre 2019 | 8 |
| Une soirée échange sur « mieux se comprendre entre | 8 |

En 2019, 44% des personnes venues à la conférence sont des assistants maternels. 10 professionnels habitent un autre territoire.
 Nous constatons une progression dans l'implication des professionnels de l'accueil individuel. En 2019, 25% des assistants maternels en activité sur le territoire sont venus à la conférence, contre 17% en 2018.

Les soirées échanges sont proposées en petit comité entre 10 et 20 assistants maternels maximum. Les professionnels apprécient ces temps en petits groupes pour échanger sur leurs pratiques professionnelles.

A partir de septembre 2018, le RIPAME a fait le choix de développer ses actions sur une même thématique de septembre à juin de l'année suivante. Les thématiques sont choisies en fonction des attentes de professionnels mais aussi en fonction des besoins repérés. Cette organisation est appréciée et permet d'approfondir en détail la thématique. La création de livret permet de garder une trace des connaissances développées durant l'année. Les assistants maternels pourront s'y référer tout au long de leur carrière.

Bien entendu, d'autres échanges professionnels sur toutes autres thématiques sur leur quotidien sont présents : alimentation, sommeil...

Les assistants maternels ont besoin de ces temps d'échanges entre collègues et de partage d'expériences pour leur bien-être et leur épanouissement professionnel. Pour certains assistants maternels partir en formation est une démarche complexe : ils préfèrent ces soirées ou conférences.

| | | | | |
|---|----|--|---|---|
| parent et assistant maternel » | | | | |
| Une soirée échange sur la communication gestuelle | 14 | | | |
| <p>En mars 2019, nous avons proposé une réunion d'information et d'accompagnement sur la mise à jour du site www.assistantsmaternels35.fr. 6 assistants maternels étaient présents.</p> | | | | |
| <p>En octobre 2020, une première soirée échange a été proposée aux assistants maternels, coanimée entre le RIPAME et une évaluatrice de la mission agrément. Cette soirée a abordé la communication entre parent-assistant maternel.</p> | | | | |
| <p>En parallèle de ces conférences ou soirées échanges, le RIPAME met en place d'autres actions de professionnalisation :</p> | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Dans les 9 espace- jeux, les animatrices ont proposé deux expositions dont une créée par les animatrices RIPAME sur les différentes étapes clés du développement moteur de l'enfant, illustrées par des photos prises en espace jeux - Proposition d'intervenants extérieurs en espaces jeux (kinésithérapeute, animation sur la communication gestuelle) : lors de ces matinées, les assistants maternels ont pu enrichir leurs pratiques par les échanges et les partages avec les intervenants extérieurs - Création d'un livret comptines et d'un livret sur la motricité libre de l'enfant : ces outils ont été transmis à tous les assistants maternels du territoire (par papier ou par mail) | | <p>Grâce à ces matinées avec des intervenants extérieurs ou des expositions, l'assistant maternel peut échanger et développer des connaissances sur sa pratique professionnelle.</p> | <p>Les propositions en espace jeux permettent d'accompagner des assistants maternels qui n'ont pas la possibilité de venir aux soirées.</p> | <p>La soirée échange avec la mission agrément est à renouveler. Les assistants maternels ont apprécié ces temps d'échange entre collègues et l'intervention de l'évaluatrice. Cette rencontre a permis aux assistants maternels de considérer la mission agrément autrement qu'un service de contrôle mais comme une personne ressource pour les professionnels. Le service Protection Maternelle Infantile (PMI) et la mission agrément sont deux partenaires peu sollicités par les assistants maternels. Les professionnels de l'accueil individuel ne pensent pas à les interpeller ou méconnaissent leur rôle et l'intérêt dans leur accompagnement professionnel.</p> |

| | | |
|---|---|--|
| <p>Dès 2018, les assistants maternels ont pu emprunter gratuitement des « assistantes maternelles magazine ». Au fil des mois, nous avons enrichi notre bibliothèque par l'emprunt du magazine « les professionnels de la petite enfance ». En 2018 et 2019, le service comptabilise respectivement 54 et 53 emprunts.</p> <p>Depuis mai 2019, les animatrices du RIPAME ont mis en place une bibliothèque de livres « adultes » sur différentes thématiques de la Petite Enfance (Une trentaine de livres). Un livret présentant ces livres a été créé et distribué aux assistants maternels. Les emprunts sont possibles gratuitement sur un mois, et renouvelables une fois en fonction des disponibilités des ouvrages. Un règlement de fonctionnement est à signer avant chaque emprunt. Via les newsletters, nous sensibilisons régulièrement les assistants maternels avec un « zoom lecture ». De mai à décembre 2019, 55 emprunts de livres ont été notés.</p> <p>Depuis janvier 2020, le RIPAME propose également des emprunts de deux valises sur la motricité libre. Ces valises contiennent divers outils pour le professionnel (lecture, CD, affiches...) ou des supports pédagogiques à investir avec les enfants (malles avec divers objets, des paillasons de différents touchers, des marche pieds...). Prochainement, une valise sur les émotions sera également disponible.</p> | <p>La bibliothèque de livres et l'emprunt de magazines facilitent l'accès à des connaissances et des informations sur leur métier : certains professionnels n'ont pas l'opportunité de s'acheter des livres ou des magazines. La plupart des emprunts se font en espace jeux. Les animatrices RIPAME mettent à disposition 4 à 5 livres sur une table, donnant alors envie de les consulter.</p> <p>Depuis sa création, le RIPAME propose 3 supports pédagogiques différents empruntables (livres, magazines, valises) et à utiliser au domicile de l'assistant maternel.</p> <p>En 2019, 34% des assistants maternels en activité ont profité de ces emprunts.</p> | |
|---|---|--|

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | 2018 | 2019 |
|--|------|------|
| Nombre d'emprunts de magazines | 54 | 53 |
| Nombre d'emprunts de livres | | 55 |
| Nombre d'emprunts de valise sur le thème de la motricité | | 13 |
| Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié de ce service | 40 | 53 |

Dès la première année, deux fois par an, les animatrices du RIPAME ont également proposé des achats groupés de matériels éducatifs. Environ 32 assistants maternels ont profité de cette proposition.

En 2019, le RIPAME a souhaité créer une newsletter pour faciliter la diffusion d'informations (actions futures et passées sur le RIPAME) et partager sur des thématiques petite enfance ou administratives.

Tous les deux mois, cette newsletter est envoyée aux assistants maternels du territoire, aux familles fréquentant les espaces jeux, aux mairies et aux partenaires (CDAS, mission agrément, structures collectives...). Nous demandons aux assistants maternels de la transmettre à leurs employeurs. Elle est également diffusée sur le site de la ville d'Argentré-du-Plessis et sur la page Facebook du service.

A partir de 2019, le RIPAME a partagé des vidéos de comptines, les paroles sont transmises via la newsletter.

Pendant le premier confinement, l'équipe a mis en place des vidéos une fois par semaine. A travers ces vidéos, l'équipe a transmis des idées d'activités et de comptines à partager avec les enfants. Dans le cadre de la sensibilisation à la

21% des assistants maternels ont bénéficié de ces commandes groupées.

En 2019 et 2020, 14 newsletters ont été envoyées aux usagers. Pendant le confinement, les animatrices RIPAME ont écrit deux newsletters supplémentaires « spéciale confinement » . Ces dernières ont permis de créer du lien avec les professionnels et de leur transmettre des idées à développer à leur domicile.

Depuis 2019, le RIPAME a transmis 5 vidéos « Comptine ». Pendant le confinement, les assistants maternels ont reçu 9 vidéos avec des idées de comptines et d'activités... Depuis septembre 2020, le RIPAME a transmis 3 vidéos avec 18 signes de la communication gestuelle.

La proposition d'achats groupés est très attendue par les assistants maternels. Souvent, les assistants maternels investissent dans du matériel ou jeux découverts en espace jeux. Ces commandes groupées leur permettent de bénéficier de promotions et de rendre plus accessible le matériel pédagogique.

La création d'une newsletter est un outil précieux pour les assistants maternels et les familles. A travers cette newsletter, le service communique sur les actions, partage un article sur une thématique Petite Enfance ou sur la contractualisation. Les professionnels et les familles apprécient les idées de lectures ou activités à partager avec les tout-petits.

Les vidéos ont été très appréciées par les professionnels. Ils ont partagé leurs expériences à domicile par photos, sms auprès des animatrices RIPAME.

Ces supports vidéos permettent d'accompagner les assistants maternels dans leur quotidien. Même les assistants maternels ne fréquentant pas le RIPAME

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | |
|---|--|--|
| <p>communication gestuelle, le service a également envoyé des vidéos des signes, abordés dans l'année.</p> <p>Au cours de ces premières années d'exercice, les animatrices RIPAME ont été amenées à accompagner certains assistants maternels sur la VAE du CAP AEPE. D'ailleurs, le RIPAME propose l'emprunt d'un livre sur ce sujet.</p> <p>Le RIPAME accompagne régulièrement des assistants maternels en espace jeux ou lors des permanences sur des questions relatives à l'enfant ou leur pratiques professionnelles.</p> | <p>Lors des permanences et les espaces jeux, les animatrices RIPAME ont observé un besoin des assistants maternels d'échanger sur leur quotidien et leur pratique professionnelle. En effet, le RIPAME est de plus en plus sollicité par des questions sur l'accueil d'un enfant et sur le quotidien des assistants maternels.</p> | <p>sont ravis de recevoir des idées de pratique professionnelle. Ces partages vidéos ont permis de créer du lien avec les assistants maternels pendant la période COVID-19.</p> <p>Les échanges en espace jeux et en permanences sont aussi riches pour la professionnalisation des assistants maternels. Les animatrices RIPAME ont su tisser un lien de confiance avec les professionnels de l'accueil individuel. Les assistants maternels sollicitent davantage les animatrices pour une question sur l'accueil d'un enfant ou sur son quotidien.</p> <p>Toutes ces actions de professionnalisation sont essentielles pour le soutien du métier et pour permettre une qualité de l'accueil individuel. Ces propositions peuvent être le fruit d'un élan professionnel dans leur quotidien.</p> |
|---|--|--|

L'aide au départ en formation continue (nouvelle mission)

| Données | Constats | Analyse |
|---|--|---|
| <p><i>Dans cette partie, les données du « territoire du RIPAME » font référence aux 11 communes de l'ancien territoire.</i></p> <p>Dès la première année d'ouverture du RIPAME, le service a sensibilisé les assistants maternels au départ en formation.</p> | <p>Depuis la sensibilisation du RIPAME, nous remarquons une nette hausse des départs en formation, soit 42 professionnels supplémentaires.</p> <p>En effet, avant l'arrivée du RIPAME, en 2017, seulement 3 assistants maternels sont partis en formation.</p> | <p>Sensibiliser à la formation a été un objectif primordial pour le RIPAME.</p> <p>Au vu de la mobilisation, les assistants maternels ont une réelle volonté de se professionnaliser, d'autant plus que les formations se sont toutes effectuées en dehors de leur temps de travail (le samedi).</p> <p>Avant la création du RIPAME, il y avait une</p> |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Un courrier a été envoyé à l'ensemble des assistants maternels pour les convier à une réunion d'informations. 19 assistants maternels et 2 parents ont répondu présents. Animée par un organisme de formation, cette réunion a abouti à 4 sessions de formation en 2018.

Au vu de nombreux questionnements et de la complexité des démarches, les animatrices RIPAME ont créé un livret d'informations sur leurs droits et les démarches à effectuer. Ce livret a été envoyé à l'ensemble des assistants maternels du territoire.

En 2019, à l'initiative du RIPAME du secteur d'Argentré-du-Plessis/La Guerche-de-Bretagne, tous les RIPAME du Pays de Vitré se sont mobilisés pour un projet commun. Un livret d'informations a été créé sur le départ en formation avec des témoignages et des propositions de formations sur l'ensemble du territoire du Pays de Vitré.

En janvier 2019, nous avons réitéré la proposition de réunion d'informations sur le départ en formation mais avec en plus un temps d'échanges et de partages entre assistants maternels. Animée par le RIPAME et un organisme de formation, 15 assistants maternels étaient réunis. En 2019, 45 assistants maternels sont partis en formation.

2020, le projet avec l'ensemble des RIPAME du Pays de Vitré s'est poursuivi.

Chaque année, le livret de formation est envoyé individuellement à tous les assistants maternels. Ce livret présente les différentes formations proposées sur le territoire du Pays de Vitré pour l'année en cours. Tout au long de l'année, le RIPAME fait des rappels sur les formations par des mailings et des affiches en espace jeux.

Les démarches pouvant être complexes, les animatrices du RIPAME sont disponibles pour aider les professionnels dans

En 2018 et 2019, pour la majorité des assistants maternels, il s'agissait d'un premier départ en formation. Avant la création du RIPAME, beaucoup d'assistants maternels n'avaient pas connaissance de leurs droits en formation.

Les assistants maternels ont apprécié l'accompagnement des animatrices RIPAME en terme de démarches administratives.

Sur ces trois années, le service a proposé plusieurs actions pour informer les assistants maternels :

- Deux réunions d'informations
- Un livret d'informations

Afin de favoriser le départ en formation, le service propose des sessions sur le territoire ou sur le Pays de Vitré. Avec cette offre, un assistant maternel du territoire peut avoir accès à des formations à proximité de son domicile.

Le partenariat avec les RIPAME du Pays de Vitré a permis de mutualiser les compétences et de proposer une variété de formations tout au long de l'année. Travailler en réseau a permis de valider un grand nombre de sessions de formation en obtenant suffisamment de participants. Chaque formation doit accueillir 6 ou 8 participants minimum.

De plus, avec ce projet à l'échelle du Pays de Vitré, les assistants maternels rencontrent des professionnels d'autres territoires.

méconnaissance des droits en formation.

Par rapport aux autres RIPAME du Pays de Vitré, les assistants maternels du secteur se sont plus mobilisés. Ils sont prêts à se déplacer hors territoire pour se former sur une thématique précise.

La mise en place de formations communes à l'échelle du Pays de Vitré a permis d'apporter une richesse dans la proposition de formations. Les assistants maternels apprécient les échanges et les rencontres avec les assistants des autres territoires.

Ce projet a permis également une offre de proximité. Les assistants maternels ont accès à des formations aux alentours de leur domicile, ce qui encourage leur départ en formation.

La programmation des formations est proposée annuellement aux assistants maternels (en décembre/janvier). Les assistants maternels peuvent alors se projeter et anticiper un futur départ en formation.

Quelques assistants maternels ont manifesté leur préférence pour effectuer un départ en formation sur le temps de travail et non les samedis. Cependant, les départs en formation sur le temps de travail en semaine semblent encore complexes et non envisageables pour les assistants maternels. Ils n'ont pas envie de mettre en difficulté les parents dans la recherche d'un nouveau mode d'accueil. Se former à distance semble être une alternative pour mobiliser des nouveaux assistants maternels.

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | | |
|---|------|-------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|---|
| <p>l'écriture du dossier. Pour faciliter les démarches administratives, les animatrices du RIPAME proposent aussi un envoi groupé de ces dossiers à l'organisme de formation.</p> | | | | | <p>Sur le Pays de Vitré, 39 sessions de formation ont été proposées aux assistants maternels sur les 3 années dont 15 sur le territoire du RIPAME soit 41% de l'offre.</p> <p>Sur 2019, 29% des assistants maternels en activité sont partis en formation contre 20% en 2018.</p> <p>Au vu de la demande sur notre territoire, nous avons créé 5 nouvelles sessions en 2019 et 2020. Nous constatons une baisse de la mobilisation des assistants maternels en 2020 du fait du confinement et du COVID-19. Ils étaient plus réticents pour partir en formation et 4 modules ont dû être annulés ou reportés.</p> <p>Durant cette période, le RIPAME a informé les assistants maternels par mail de la possibilité de faire des formations à distance. Certains assistants maternels se sont formés à distance pendant le confinement, lors de la sieste des enfants ou le week-end. Cette proposition a pu mobiliser de nouveaux assistants maternels, ne souhaitant pas se former le samedi ou sur leur temps de travail.</p> | <p>Les animatrices RIPAME sensibilisent les assistants maternels à évoquer leurs droits en formation et leurs souhaits de se professionnaliser lors des premiers entretiens avec les parents. Cette première information permet de sensibiliser les parents et de leur montrer l'intérêt de cette professionnalisation pour l'accueil de leur enfant.</p> <p>Lors des entretiens physiques, les animatrices RIPAME prennent aussi le temps d'informer les familles sur les droits en formation des assistants maternels. Elles valorisent cette professionnalisation et montrent l'intérêt de ces formations pour l'assistant maternel et l'accueil de leur enfant.</p> |
| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | | |
| Nombre de sessions de formations proposées sur le Pays de Vitré par le RIPAME | | 4 sur le territoire du RIPAME | 18 dont 6 sur le territoire du RIPAME | 17 dont 6 sur le territoire du RIPAME | | |
| Nombre d'assistants maternels différents partis en formation | 3 | 36 | 45 | 31 | | |
| <p>Différentes thématiques sont proposées en fonction des attentes et besoins des assistants maternels : favoriser la relation avec l'enfant et sa famille, apprentissage de la langue des signes, prendre soin de soi pour prendre soin des autres, sauveteur secouriste du travail (SST), recyclage SST... Les animatrices RIPAME recensent les attentes des assistants maternels en espace jeux ou en permanences. En 2018 et 2019, un questionnaire a également été transmis.</p> <p>A la demande des assistants maternels, toutes les sessions sont proposées les samedis. Une seulement en 2019 a été proposée en semaine pendant les vacances scolaires d'Octobre. En 2020, deux sessions ont été proposées en semaine mais toutes deux ont été reportées sur des samedis.</p> | | | | | | |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | |
|--|---|--|
| <p>Les animatrices du RIPAME ont appelé tous les assistants maternels du territoire fin 2020. Les assistants maternels déjà mobilisés sur les départs en formation ont manifesté leur souhait de repartir les prochaines années. Les professionnels qui ne sont pas encore partis, ne semblent pas intéressés pour un prochain départ.</p> <p>Au cours des entretiens individuels, le service sensibilise les parents employeur dans leur rôle : informations sur le droit en formation des assistants maternels et les démarches, présentation du projet de Pays de Vitré et du catalogue IPERIA.</p> | <p>Nous constatons que le premier départ peut ne pas être simple pour l'assistant maternel : une certaine appréhension se fait ressentir. Les animatrices RIPAME ont dû être force d'arguments pour motiver les professionnels. Après la première formation, la plupart des assistants maternels sont ravis, réitèrent l'expérience pour utiliser toutes les heures annuelles (58h/an).</p> <p>Les parents peuvent être surpris de leur rôle à jouer sur le départ en formation de leur salarié. Les démarches administratives peuvent être un frein et leur faire peur. Les explications de l'animatrice RIPAME rassurent et clarifient les démarches.</p> | |
|--|---|--|

Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

| Données | Constats | Analyse |
|--|---|--|
| <p><i>Dans cette partie, les données du « territoire du RIPAME » font référence aux 11 communes de l'ancien territoire.</i></p> <p>Les espaces-jeux :</p> <p>De 2018 à 2020, le RIPAME intervient dans 9 espaces-</p> | <p>Le RIPAME propose des espaces-jeux sur l'ensemble du territoire. Seules les communes de Moulins et Rannée n'ont pas d'espaces-jeux. En revanche, les assistants maternels et les familles de ces deux communes peuvent s'inscrire aux espaces-jeux des communes a proximité.</p> | <p>La couverture des espaces-jeux sur le territoire répond aux besoins des usagers. Une équité apparait sur l'ensemble du secteur.</p> <p>Globalement, les espaces-jeux sont bien occupés sans être saturés. Cependant, certains espaces-jeux sont à</p> |

| | | |
|---|---|---|
| <p>jeux présents sur les communes suivantes: Argentré-du-Plessis, Brielles, Domalain, Etreilles, La Guerche-de-Bretagne, Le Pertre, Saint Germain-du-Pinel, Torcé et Vergéal .</p> <p><u>Ouverture des espaces-jeux de 2018 à 2020 :</u> → une matinée par semaine à Domalain, Etreilles et Le Pertre. → une matinée par semaine et une autre toutes les deux semaines à Argentré-du-Plessis, la Guerche-de-Bretagne et Torcé. → une matinée toutes les deux semaines à Vergéal. → une matinée par mois à Brielles et Saint Germain du Pinel.</p> <p>Voir tableau annexe 4</p> <p>Les espaces-jeux sont ouverts à tous les professionnels et familles des communes du territoire du RIPAME.</p> <p>Les espaces-jeux sont des lieux d'éveil et de socialisation gratuits et ouverts aux enfants de moins de 3 ans, non scolarisés, accompagnés d'un adulte référent (parents, assistants maternels, grands-parents, gardes à domicile). Ils sont organisés et encadrés par une professionnelle de la petite enfance du RIPAME. Au total, ce sont trois professionnelles qui organisent et animent ces espaces-jeux : Emilie et Morgane, deux animatrices RIPAME, et Roselyne,</p> | <p>A ce jour, aucune assistante maternelle de Moulins n'a participé à un des espaces-jeux du RIPAME. Certaines se rendent à l'espace jeux de Piré-sur-Seiche avec l'association d'assistant maternel. Elles ne ressentent pas le besoin de participer à ceux du RIPAME mais apprécient tout de même les matinées ponctuelles proposées sur leur commune. Deux assistantes maternelles de Rannée sur 5 en activité participent régulièrement aux espaces-jeux de la Guerche-de-Bretagne.</p> <p>Certains espaces-jeux sont à ajuster en fonction des fréquentations et des attentes des usagers :</p> <p>Les temps d'ouverture des espaces-jeux des communes d'Argentré-du-plessis, le Pertre et la Guerche-de-Bretagne ont été surévalués.</p> <p><i>-La Guerche de Bretagne :</i> l'espace-jeux a été fermé à 8 reprises. Il est arrivé que l'espace-jeux soit parfois fréquenté par très peu d'enfants (2 à 3 enfants par séance).</p> <p><i>-Argentré-du-Plessis :</i> l'espace-jeux a fermé à 5 reprises le mardi matin. De plus, lorsque celui-ci était ouvert, la fréquentation était assez faible (de 2 à 5 enfants par séance).</p> <p><i>- Le Pertre :</i> de 2018 à 2020, 5 assistantes maternelles du Pertre fréquentent les espaces-jeux dont 3 régulièrement. Les deux autres sont venues à trois reprises en 2 ans. A ce jour les familles ne fréquentent pas le service. Pourtant une communication conséquente a été développée au sein de cette commune : réunion d'informations à destination des</p> | <p>réajuster en fonction des fréquentations constatées.</p> <p>En effet, au vu des constats sur les communes du Pertre, d'Argentré-du-Plessis et de Brielles, les espaces-jeux proposés ont été surévalués ou sous évalués. Un réajustement est donc nécessaire.</p> <p>Concernant la commune de la Guerche-de-Bretagne, même si certaines séances ont été supprimées par manque de participants, il est nécessaire de maintenir la fréquence à 1.5 séance par semaine au vu des communes avoisinantes intégrant le service au printemps 2021 : Availles-sur-Seiche La Selle Guerchaise, Moussé, Moutiers, Visseiche, Drouges, soit 17 assistantes maternelles en activité.</p> |
|---|---|---|

| | | |
|--|---|---|
| <p>animatrice espace-jeux. Les espaces-jeux sont ouverts de 9h à 11h30 sur les périodes scolaires. Pour une qualité d'accueil, les espaces-jeux sont limités à 15 enfants et 25 adultes maximum par séance, avec une fréquentation limitée à une fois par semaine. Si la séance est complète, une liste d'attente est mise en place afin de garantir à tous une possibilité de fréquenter ces lieux d'éveil.</p> <p>Les participants sont accueillis de manière échelonnée, ils peuvent arriver et repartir quand ils le souhaitent.</p> <p>Différents espaces sont proposés à l'enfant : espace pour les bébés, espace motricité, espace d'imitation, espace lectures/repos, espace de découverte et de manipulation. L'enfant est libre de se déplacer et de choisir ses découvertes. Les différents pôles sont proposés de 9h à 11h30, ainsi tous les enfants peuvent profiter de ces espaces.</p> <p>Un temps de regroupement est proposé en milieu ou fin de matinée pour une animation lectures et/ou comptines.</p> <p>Tout nouveau participant doit remplir une fiche d'inscription et reçoit un projet d'accueil de l'espace-jeux. Ce document est rédigé par les trois animatrices du RIPAME et est actualisé. Il présente le fonctionnement des espaces-jeux ainsi que les modalités d'inscriptions.</p> <p>Les locaux des espaces-jeux respectent le « cadre de fonctionnement des ateliers d'éveil des RAM d'Ille-et-Vilaine ». Certains se déroulent dans des locaux mutualisés avec</p> | <p>assistants maternels en 2018, article dans le bulletin municipal, mise à jour du site internet de la commune du Pertre, appels passés auprès des assistants maternels.</p> <p>- Brielles : les assistantes maternelles, les familles et les élus de Brielles souhaitent une matinée supplémentaire par mois, soit 2 par mois.</p> <p>En général, les participants ne sont pas présents à toute la séance, les arrivées et les départs se font en fonction de l'organisation des assistants maternels et des besoins de chaque enfant accueilli (sieste...)</p> <p>Sur les communes de Torcé et du Pertre, l'arrivée du RIPAME a posé quelques difficultés. Les assistants maternels avaient pour habitude de faire dormir les enfants durant les espaces-jeux, ce qui est contraire à la charte de qualité de la CAF et du département. Suite à ces difficultés, il a été mis en place une réunion d'informations à destination de tous les assistants maternels du territoire. Elle avait pour but de clarifier et de poser les problématiques rencontrées afin d'apaiser les conflits. Cette réunion a permis de proposer des espaces-jeux dans les meilleures relations possibles. En plus de cette réunion d'informations, les animatrices du RIPAME ont proposé aux assistants maternels de ces deux espaces-jeux un temps d'échange pour recueillir les attentes de chacune.</p> <p>La mutualisation des locaux demande un partenariat et une organisation mutuelle. Notamment dans le ménage des salles et dans le partage du matériel.</p> | <p>La réunion d'informations collective en partenariat avec la CAF et le Département pour clarifier le fonctionnement des espaces-jeux a été bénéfique. Les animatrices ont également proposé un temps d'échanges en groupe plus restreint sur ces deux communes. Ces temps d'échanges ont permis d'apaiser les tensions et de créer du lien. Aujourd'hui les relations entre le RIPAME et les assistantes maternelles de ces communes sont satisfaisantes. Elles acceptent et respectent la charte de qualité des espaces-jeux.</p> <p>Afin d'entretenir également de bonnes relations avec les utilisateurs des locaux partagés, des temps d'échanges sont nécessaires pour se mettre d'accord sur la mutualisation des locaux.</p> |
|--|---|---|

les centres de loisirs ou les garderies.

En avril 2018, une réunion d'informations sur les espaces-jeux en présence des élus, de la mission agrément et des professionnels de la CAF a été mise en place. Cette réunion a permis de présenter et faire un point sur le fonctionnement des espaces-jeux. 31 assistantes maternelles et 2 familles étaient présentes.

| | 2018 | 2019 |
|--|--|--|
| Nombre de séances | 248 | 273 |
| Nombre d'enfants différents ayant participé | 326 | 337 |
| Nombre de parents/grands-parents différents ayant participé | 68 | 78 |
| Nombre d'assistants maternels différents ayant participé | 84 | 83 |
| Pourcentage des assistants maternels a avoir fréquenté les espaces jeux sur l'ensemble des assistants maternels en activité. | 46% des assistants maternels du territoire | 49% des assistants maternels du territoire |

L'année 2020 n'est pas présentée dans le tableau ci-dessus car le chiffre n'est pas représentatif. En effet les espaces-jeux ont fermé pour cause du COVID-19

Les espaces-jeux ont commencé en Février 2018. Ceci explique l'augmentation du nombre de séances en 2019.

Le nombre d'assistants maternels qui fréquentent les espaces-jeux est stable. Cependant le pourcentage d'assistants maternels en activité touchée par ces matinées a augmenté de 6% entre 2018 et 2019. En 2019, 49 % des assistants maternels en activité fréquentent les espaces-jeux.

Le RIPAME a accueilli 68 familles en 2018 contre 78 en 2019, soit une augmentation de 13 %.

Suite à la propagation du COVID-19 et aux mesures de confinement, les espaces-jeux ont été annulés.

Suite à la fermeture des espaces jeux, le RIPAME a développé des alternatives pour continuer à créer du lien et à accompagner les assistants maternels dans leur professionnalisation : vidéos toutes les semaines, Newsletter « spéciale confinement ».

De manière globale, l'ensemble des usagers apprécient les espaces-jeux. Les horaires d'ouverture semblent convenir aux participants. L'accueil échelonné proposé permet de respecter le rythme des enfants et de proposer un temps d'éveil et de socialisation de qualité.

La fréquentation des familles en espaces-jeux a évolué de 2018 à aujourd'hui. Cette évolution semble liée à plusieurs facteurs :

Le RIPAME communique sur le service à travers le site internet du service, lors des permanences téléphoniques et physiques, sur le Facebook du RIPAME, dans les bulletins municipaux, sur les sites internet des communes...

Les assistants maternels invitent les parents à participer aux espaces-jeux.

Avant l'ouverture du service les parents étaient très peu nombreux à fréquenter les espaces-jeux associatifs présents sur le territoire.

L'ouverture du RIPAME a permis aux familles de trouver une place dans les espaces-jeux et ce qui favorise la consolidation de la relation parents/assistants maternels.

La fréquentation des assistants maternels en espaces-jeux a également évolué de 2018 à aujourd'hui. En 2019, la moitié des assistants maternels ont fréquenté les espaces-jeux.

Certains assistants maternels ne fréquentent pas les espaces-jeux du RIPAME pour différentes raisons :

- Ils n'utilisent pas leur voiture
- Heures d'arrivées des enfants échelonnées

| | | |
|--|--|---|
| <p>du vendredi 13 mars au 11 septembre 2020, et du 4 novembre 2020 au 31 décembre 2020.</p> <p>Chaque année, le RIPAME aborde une thématique différente en espace-jeu : la motricité libre de septembre 2018 à juin 2019, la communication de septembre 2019 à juin 2021. En fonction du thème abordé, les animatrices du RIPAME proposent des actions spécifiques en espaces-jeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions en espaces-jeux sur la motricité libre : <ul style="list-style-type: none"> - Affichage d'une exposition sur la motricité libre de « bouguibrouillon » - Matinées de motricité - Partage d'articles de magazine sur la motricité de l'enfant - Intervention d'une kinésithérapeute en espace-jeu pour échanger sur les différentes étapes motrices de l'enfant avec les assistants maternels et les familles - Exposition d'un panneau photos qui présente les différentes étapes motrices de l'enfant. Réalisée par les animatrices du RIPAME à partir de photos d'enfants prises en espaces-jeux. - Echange au quotidien entre l'animatrice et les assistants maternels - Actions en espaces-jeux sur la communication : <ul style="list-style-type: none"> - Création de jeux éducatifs en lien avec la thématique - Partage d'Articles de magazine en lien avec la thématique (l'importance de verbaliser les émotions) - Affiches exposées en espace-jeu présentant les émotions de l'enfant : la peur, la colère la tristesse, la joie. | <p>Suite aux observations, aux échanges avec les assistants maternels en espaces-jeux, et aux attentes récoltées lors du questionnaire de satisfaction, le RIPAME choisit un thème pour l'année.</p> | <p>A noter, selon les périodes de l'année, les assistants maternels fréquentent plus ou moins les espaces-jeux. En effet lorsqu'ils accueillent des nouveaux enfants, un temps d'adaptation est nécessaire chez eux avant de venir en espaces-jeux. De plus, certains enfants ont encore besoin d'une sieste le matin. Pour respecter le rythme des enfants, les assistants maternels ne fréquentent pas ou peu les espaces-jeux sur ces périodes. La fréquentation globale des assistants maternels en espaces-jeux est très positive.</p> <p>Cette fréquentation s'explique par la satisfaction globale des espaces-jeux.</p> <p>En effet, 100% des assistants maternels fréquentant les espaces-jeux sont satisfaits pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accueil de l'animatrice, son écoute, sa disponibilité et son professionnalisme. - L'éveil de l'enfant. - L'aménagement des différents espaces proposés et la diversification des choix pour répondre aux besoins de tous les enfants. - L'animation et les activités diverses proposées, leur donnant des idées à reproduire à leur domicile. - Les échanges professionnels constructifs pour leurs pratiques et pour palier l'isolement professionnel. - Les supports disponibles (magazines ouvrages...) permettant de compléter les échanges effectués en espaces-jeux et de consolider leurs compétences professionnelles. - Les temps de comptines et de lectures qui animent une joie de vivre en espaces-jeux et leur donne également des idées à reproduire à la maison. |
|--|--|---|

| | | |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - comptines signées proposées par l’animatrice - chaque semaine, l’animatrice apporte deux nouveaux signes. Ces signes sont également affichés en espaces-jeux - intervention d’une professionnelle en langue des signes : petit spectacle et échanges autour de la langue des signes - échange au quotidien entre l’animatrice et les assistants maternels <p>Suite aux questionnaires de satisfaction envoyés aux assistants maternels du territoire 100% des assistants maternels apprécient les espaces-jeux pour différentes raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L’accueil de l’animatrice - L’éveil de l’enfant - L’aménagement des différents espaces - L’animation/activités proposées - Les échanges professionnels - Les supports disponibles (magazine, ouvrages...) - Les temps comptine/lecture <p>Lors de la première année d’ouverture, le RIPAME a participé aux portes ouvertes du centre de loisirs Pêlé de la Guerche-de-Bretagne. Une animatrice du RIPAME était présente pour animer un espaces-jeux du RIPAME . La participation du RIPAME à cette porte ouverte a permis de présenter le service et de le rendre visible.</p> <p>Matinées de motricité</p> <p><u>Matinées de motricité dans les 9 espaces-jeux :</u></p> <p>Depuis septembre 2018, le RIPAME a investi dans du matériel de motricité. Ponctuellement, les animatrices en espaces-jeux proposent une matinée de motricité sur</p> | <p>Matinées de motricité</p> <p><u>Matinées de motricité dans les 9 espaces-jeux :</u></p> <p>Les matinées de motricité sont très appréciées par les usagers (adultes et enfants). Les séances sont très sollicitées dans chaque commune.</p> <p><u>Matinée de motricité à Moulins :</u></p> <p>Afin de créer du lien avec les assistants maternels de Moulins, les animatrices proposent</p> | <p>Malgré la situation sanitaire engendrant une fermeture des espaces-jeux les animatrices ont su garder le lien avec les assistants maternels.</p> <p>Les différentes thématiques abordées par le RIPAME (la motricité libre, la communication) semblent répondre aux besoins de tous. Les assistants maternels apprécient les actions proposées en espaces jeux en lien avec ces thématiques. Il est important que les animatrices soient continuellement à l’écoute des assistants maternels, qu’elles les observent finement dans leurs pratiques pour adapter les prochaines propositions.</p> <p>L’ensemble des moments de convivialité proposés par le RIPAME sont très appréciés. Ils permettent de créer du lien entre les assistants maternels des différentes communes mais également d’accueillir d’autres professionnels qui ne fréquentent pas les espaces-</p> |
|---|--|---|

| | | |
|--|--|--|
| <p>chaque commune (une fois tous les deux mois).</p> <p><u>Matinée de motricité à Moulins :</u></p> <p>Depuis l’ouverture du service, des matinées de motricité ont aussi été proposées sur la commune de Moulins. En 2018 et en 2019, 3 séances (dont une avec intervenante extérieure spécialisée dans la motricité libre/pédagogie Pickler) ont été proposées. 10 assistantes maternelles, 28 enfants et 6 familles ont participé à ces matinées de motricité. Sur 10 assistantes maternelles, 4 exerçaient à Moulins.</p> <p><u>Matinée de motricité en collaboration avec la médiathèque de la Guerche de Bretagne :</u></p> <p>Le 7 février 2020, le RIPAME a participé au festival AMSTRAMGRAM en collaboration avec la médiathèque de la Guerche de Bretagne. Une action commune a été proposée à la population : histoire contée par la bibliothécaire en début de séance suivie d’un parcours de motricité proposé par le RIPAME. 8 assistantes maternelles, 4 familles et 24 enfants ont participé à cette action.</p> <p>A noter, le RIPAME a créé un partenariat avec la médiathèque de Domalain. Une fois par mois l’animatrice RIPAME et la bibliothécaire propose une animation comptine/lecture dans l’espace-jeux de Domalain. Chaque mois, une thématique différente est abordée. Cette même animation est ensuite proposée à l’ensemble des espaces-jeux par les animatrices RIPAME.</p> <p>Matinées plein air :</p> <p>Chaque fin d’année scolaire, le RIPAME propose d’effectuer la dernière séance d’espace-jeux en plein</p> | <p>occasionnellement des matinées de motricité sur leur commune. 4 assistantes maternelles sur 6 en activité ont participé à ces matinées, soit 67 % des assistants maternels en activité.</p> <p><u>Matinée de motricité en collaboration avec la médiathèque de la Guerche de Bretagne :</u></p> <p>Sur les 8 assistantes maternelles présentes, 1 exerce à Rannée, 6 à la Guerche de Bretagne et 1 à Moutiers. Cette action a permis de toucher 5 assistantes maternelles ne venant pas en espace-jeux. Depuis cette action, l’une d’entre elle fréquente régulièrement l’espace jeux. Les 4 autres fréquentent un espace-jeux associatif</p> <p>Matinées plein air :</p> <p>Les grandes matinées plein-air sont des temps de convivialité et de partage qui sont appréciés par les participants. Elles permettent une rencontre entre</p> | <p>jeux ou les permanences. Pour une équité sur le territoire, ces matinées sont proposées sur diverses communes chaque année. Les animatrices veillent à proposer chaque année une commune sur le Nord et le Sud du territoire.</p> <p>Plus de la moitié des assistants maternels en activité ont participé à au moins un de ces temps conviviaux. Certains assistants maternels n’utilisent pas la voiture et ne participent pas à ces différents temps. Il est donc important que le RIPAME continue de changer de commune chaque année pour toucher l'ensemble de la population.</p> |
|--|--|--|

| | | |
|--|---|--|
| <p>air et d’y partager un pique-nique.</p> <p>En plus de ces matinées, le RIPAME propose fin juin / début juillet des grandes matinées plein-air sur deux ou trois communes du secteur. Assistants maternels, parents et enfants du territoire y sont tous conviés.</p> <p>=> 2018 : 2 sorties « plein air » ont été proposées à Domalain et à Etelles. A l’extérieur, dans des espaces-verts communaux, les animatrices ont aménagé différents espaces : espace « bébé », espace « manipulation », espace « motricité » rythmé par un goûter de bienvenu et un temps de « comptines/histoire ». Pour clôturer cette matinée, certains sont restés pour un pique-nique. Les animatrices ont accueilli 48 enfants,17 assistantes maternelles et 6 parents.</p> <p>=> 2019 : 3 sorties « plein air » à Brielles, La Guerche de Bretagne et Vergéal. A l’extérieur, dans des espaces-verts communaux, les animatrices du RIPAME ont fait intervenir l’association « du sourire au lien » pour proposer une mini-ferme. 34 assistantes maternelles 96 enfants, et 16 parents ont participé à ces matinées.</p> <p>=> 2020 : Sorties annulées au vu du contexte sanitaire COVID-19</p> <p>Spectacle :</p> <p>Chaque fin d’année, un spectacle petit enfance est proposé aux familles, enfants et professionnels du territoire sur deux communes (au Nord et au Sud du</p> | <p>espaces jeux. Les matinées plein air se font sur différentes communes chaque année. Le RIPAME veille à proposer des matinées au Sud et au Nord du territoire pour que l'ensemble du territoire puisse en bénéficier.</p> <p>Spectacle :</p> <p>Les spectacles sont très appréciés et attendus chaque année. Le RIPAME veille à proposer une représentation au Sud et au Nord du territoire pour que l'ensemble du secteur puisse en bénéficier.</p> | |
|--|---|--|

| | | |
|---|--|--|
| <p>territoire).</p> <p><i>Décembre 2018</i> : mise en place du spectacle « tout un manège » avec la compagnie Ooo à La Guerche-de-Bretagne et à Argentré-du-Plessis. 118 enfants, 36 assistantes maternelles, 31 parents et 5 professionnelles du multi-accueil de la Guerche de Bretagne ou de la micro-crèche d'Argentré du Plessis ont participé à ce spectacle.</p> <p><i>Décembre 2019</i>: mise en place du spectacle «Tippy Toes» avec la compagnie Artamuse à Torcé et à La Guerche-de-Bretagne. 95 enfants, 33 assistantes maternelles, 28 parents ont participé à ce spectacle.</p> <p><i>Décembre 2020</i> : spectacle annulé au vu du contexte sanitaire COVID-19</p> <p>Entre 2018 et 2019, 88 assistants maternels différents ont participé à un ou plusieurs moments de convivialité (spectacle, matinée plein air, espaces-jeux, matinée de motricité), soit 54 % des assistants maternels en activité.</p> <p>Les conférences :</p> <p>Le 19 novembre de chaque année, à l'occasion de la journée nationale des assistants maternels, une conférence est organisée à destination des familles et des professionnels de la petite enfance. Le RIPAME veille à proposer cette conférence sur une commune différente chaque année. Tous les habitants du</p> | <p>Pour que le maximum de personnes puisse participer, 4 représentations sont proposées sur 2 matinées.</p> <p>Plus de la moitié des assistants maternels en activité ont participé a au moins un de ces temps conviviaux.</p> <p>Les conférences</p> <p>Nous constatons une augmentation de la fréquentation des conférences. De 2018 à 2019, l'évolution est de 37.5%.</p> <p>Les thèmes abordés en conférence semblent répondre aux besoins des usagers. Le contenu de la conférence et les intervenants sollicités pour les animer semblent plaire aux participants. En effet, les retours des questionnaires sont très positifs.</p> | <p>Le RIPAME créé des flyers pour communiquer les conférences. Ces flyers sont distribués en plusieurs exemplaires aux assistants maternels pour ensuite être transmis aux parents. Ce document devient donc un support à l'échange entre le parent et l'assistant maternel.</p> |
|---|--|--|

| | | |
|--|---|---|
| <p>territoire du RIPAME y sont conviés. S'il reste des places, les habitants des communes hors territoire peuvent également s'inscrire.</p> <p>→ <u>Le 19 novembre 2018</u> : « La motricité libre chez l'enfant : laissez-moi bouger en toute liberté » par Jean-Robert Appell à St Germain du Pinel. 80 participants : 30 assistants maternels, 34 parents, 10 professionnels de la petite enfance</p> <p>→ <u>Le 19 novembre 2019</u> : « L'agressivité et l'opposition chez l'enfant, comprendre et expliquer » par Delphine Théaudin à Domalain. 110 participants : 48 assistants maternels, 13 professionnels petite enfance, 49 parents</p> <p>→ <u>Novembre 2020</u> Conférence annulée pour cause du COVID-19</p> <p>A la fin de chaque conférence, les animatrices du RIPAME distribuent aux participants un questionnaire de satisfaction. Ce questionnaire permet aux animatrices RIPAME de recueillir les souhaits des prochaines thématiques abordées en conférence. Il permet aussi de récolter les adresses mails des participants afin de leur communiquer la prochaine conférence.</p> <p>En fonction des thématiques souhaitées et des conférences proposées sur d'autres secteurs (RAM, associations), le RIPAME propose chaque année une nouvelle thématique pour répondre aux besoins des usagers.</p> | <p>Le RIPAME échange régulièrement avec les RIPAME des secteurs voisins et avec les associations d'assistants maternels pour préparer ses prochaines actions.</p> | <p>Les conférences sont appréciées par l'ensemble des participants. Le RIPAME constate une belle évolution de participation de 2018 à 2019. Il faut poursuivre ainsi et continuer à proposer d'autres conférences sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Les échanges effectués avec les RIPAME voisins permettent d'éviter des doublons de thématique et de créer une complémentarité dans les propositions faites aux familles et assistants maternels.</p> |
|--|---|---|

2. La formalisation du projet

Pour chaque partie du diagnostic (territoire et missions), sélectionner les constats principaux à partir desquels les objectifs du Ram seront formalisés (maintien de l'existant et marges de progression).

Ces tableaux serviront également de référence pour l'évaluation du projet.

Voir méthodologie page 14

2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention)

Voir méthodologie page 17

Constats principaux :

Avec cette nouvelle contractualisation, 8 nouvelles communes vont faire partie du RIPAME : Availles-Sur-Seiche, Bais, Drouges, Gennes-sur-Seiche, La Selle-Guerchaise, Moussé, Moutiers et Visseiche

| Objectifs | Propositions d'actions | Moyens et outils utilisés | Résultats attendus | Echéances prévisionnelles de réalisation des actions | Indicateurs d'évaluation |
|--|---|---|--|--|--|
| Intégrer les 8 nouvelles communes | 1- Envoyer un courrier ou un mail aux assistants maternels avec la plaquette du service 2- Réajuster et développer la communication du service 3- Chaque année, envoyer un questionnaire aux assistants | Mailings et courriers Développer et réajuster les outils de communication : plaquette, articles de presse, bulletins municipaux ... Entretiens téléphoniques et physiques | Le RIPAME est bien identifié par l'ensemble du territoire Le RIPAME est bien identifié comme lieu ressources pour les assistants maternels et les parents des 19 communes | 2021 | Nombre de contacts assistants maternels sur ces nouvelles communes Nombre de contacts familles sur ces nouvelles communes Questionnaire de satisfactions auprès des assistants maternels |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | |
|--|--|---|--|--|---|
| | maternels 4- Communiquer sur ce nouveau territoire : presse, page Facebook, auprès des partenaires 5- Proposer un texte explicatif à diffuser sur tous les sites internet des communes | Créer le questionnaire sur l'activité des assistants maternels et les attentes du service | | | Nombre d'outils de communication développés |
|--|--|---|--|--|---|

Voir méthodologie page 18

Mission 1: les Ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

Thème 1.1: l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

Les modes d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans sur le territoire se sont diversifiés ces dernières années : assistant maternel travaillant à son domicile ou en maison d'assistants maternels, micro-crèches, multi-accueil, multi-accueil inter-entreprise. Cette offre d'accueil peut être un atout pour le territoire et attrayant pour les familles.

Malgré cette diversification, l'offre collective semble saturée. Les structures collectives ne sont pas suffisamment nombreuses d'autant plus que la micro-crèche ne répond pas aux attentes des familles au vu du tarif horaire élevé. L'accueil au domicile de l'assistant maternel est donc le mode d'accueil le plus répandu sur le territoire pour les enfants de moins de 3 ans. Sur le Nord du territoire, certaines communes rencontrent une tension entre l'offre et la demande, qui s'est intensifiée avec des départs nombreux d'assistants maternels (reconversion professionnelle, retraite...) et l'arrivée de nouvelles familles. Au vu de la situation, les assistants maternels ont l'opportunité de « choisir » leurs horaires de travail.

La mise en place de protocoles d'accueil d'urgence ou spécifique permet le lien entre l'offre et la demande sur le territoire. Cette proposition du RIPAME semble répondre aux besoins des familles et facilite leur recherche d'un assistant maternel.

Les sites www.assistantsmaternels35.fr et monenfant.fr ne sont pas à jour et pourtant la mise à jour de ces outils est essentielle pour l'observatoire du RIPAME et les recherches des familles. Il convient de pointer un dysfonctionnement de ce dispositif qui met en difficulté les familles et le RIPAME.

| Objectifs | Propositions d'actions | Moyens et outils utilisés | Résultats attendus | Echéances prévisionnelles de réalisation des actions | Indicateurs d'évaluation |
|--|---|--|--|--|--|
| Valoriser les modes d'accueil existants sur le territoire | 1- Communiquer sur les différents modes d'accueil du territoire | Utiliser différents outils de communication : site internet des communes , page Facebook du RIPAME, articles de presse ou bulletins municipaux | Valorisation des modes d'accueil existants sur le territoire | 2024 | Nombre de supports de communication Nombre d'enfants gardés sur le territoire |

| | | | | | |
|--|--|---|--|-------------|---|
| | <p>2- Créer et diffuser un « Guide Petite enfance » : ce livret pourrait présenter les différents modes d'accueil sur le territoire, le RIPAME, les espaces jeux, le Kreiz 23 (centre social de La Guerche-de-Bretagne), les aides CAF avec les permanences proposées sur le territoire, les contacts CDAS...</p> | <p>Informations via les réunions Info-parents</p> <p>Proposer aux élus des communes de faire une présentation aux nouvelles familles (nouveaux parents ou nouveaux arrivants) des différents services « Petite Enfance » qui sont à leur disposition : RIPAME, structures Petite Enfance, la garde à domicile, bibliothèque... En fonction des souhaits des communes, cette sensibilisation peut se faire via un courrier ou une rencontre</p> <p>Ce guide pourra être travaillé sur le temps administratif supplémentaire des animatrices RIPAME, en collaboration avec le service communication de la mairie d'Argentré-du-Plessis. Ce livret pourra être distribué aux familles lors des permanences du RIPAME. Il sera également envoyé par mail aux communes pour une distribution auprès de leurs habitants. Il sera actualisé tous les ans.</p> | <p>Une meilleure connaissance de l'offre d'accueil pour les familles</p> | <p>2024</p> | <p>Nombre de familles ayant contacté le RIPAME pour des informations sur les différents modes d'accueil</p> <p>Nombre d'entretiens physiques ou téléphoniques avec les structures collectives</p> |
|--|--|---|--|-------------|---|

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | |
|---|--|---|--|-------------|---|
| <p>Faciliter les recherches d'accueil pour les familles</p> | <p>1- Sensibiliser les assistants maternels à la mise à jour de leur profil sur les sites www.assistantsmaternels35.fr et www.monenfant.fr</p> | <p>Information auprès des assistants maternels via les newsletters, les contacts directs et des courriers</p> <p>Réunion d'informations et d'accompagnement à destination des assistants maternels en concertation avec le Conseil Départemental. Cette rencontre permettra de montrer et expliquer aux assistants maternels l'intérêt de ces sites internet.</p> | <p>Des sites www.assistantsmaternels35.fr et monenfant.fr actualisés facilitant les recherches des familles</p> <p>De plus en plus d'assistants maternels se mettent à jour sur ces outils</p> | <p>2022</p> | <p>Nombre d'assistants maternels qui se sont mis à jour sur les sites dans l'année</p> <p>Nombre de participants aux réunions de sensibilisation et d'accompagnement à l'utilisation des sites internet</p> |
| | <p>2- Continuer à proposer les « protocoles d'accueil d'urgence ou spécifique »</p> | <p>Proposer le document type, à faire remplir et signer auprès des familles</p> <p>Après le retour de ce document signé par les familles, mailings aux assistants maternels</p> | <p>Une meilleure adéquation de l'offre et la demande sur le territoire</p> | <p>2021</p> | <p>Nombre de « protocoles d'accueil d'urgence ou spécifique » lancés</p> <p>Nombre de familles ayant trouvées un mode d'accueil grâce à ce protocole</p> |
| | <p>3- Renforcer le partenariat avec les PMI (CDAS Janzé et Vitré) pour l'accompagnement de certaines familles</p> | <p>Echanges téléphoniques et physiques avec les puéricultrices du secteur</p> <p>Créer un fichier en interne qui</p> | | <p>2021</p> | <p>Nombre d'entretiens téléphoniques et physiques avec les PMI</p> <p>Nombre de familles accompagnées par le</p> |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | |
|--|---|--|--|------|--|
| | | recense les familles accompagnées par ces deux services | | | RIPAME et la PMI |
| | 4- Informer les assistants maternels sur les besoins et les problématiques du territoire pour une meilleure adéquation de leur accueil | Sensibilisation avec les mailings, les newsletters, les courriers ou les contacts directs. | Des assistants maternels mieux informés sur les besoins du territoire. Une offre d'accueil individuel évolutive et adaptée aux demandes du territoire | 2022 | Nombre d'outils développés pour sensibiliser les assistants maternels |
| | 5- Communiquer sur la garde à domicile : pour les familles qui ont des besoins spécifiques (horaires de nuit, travail le week-end, accueil avant 7h et après 19h...), les informer et les orienter vers de la garde à domicile | Permanences téléphoniques ou physiques | Des familles mieux informées sur la possibilité d'un accueil à domicile | 2021 | Nombre de familles informées sur la garde à domicile Nombre de familles du territoire évoquées en commission ADMR à Vitré |

Constats principaux

Sur l'ensemble du territoire, le RIPAME est reconnu comme un lieu ressources pour toutes les questions de contractualisation entre parent et assistant maternel. A ce jour, les lieux et temps de permanences téléphoniques/physiques répondent aux attentes du public. Cependant, sur certains mois de l'année, les permanences peuvent être saturées. De plus, suite à l'intégration des 8 nouvelles communes et une recrudescence des besoins, le RIPAME va devoir réfléchir à une nouvelle offre en terme d'informations : permanence, réunions...

| Objectifs | Propositions d'actions | Moyens et outils utilisés | Résultats attendus | Echéances prévisionnelles de réalisation des actions | Indicateurs d'évaluation |
|--|---|---|---|--|--|
| Augmenter l'offre de permanence physique | 1- Créer une nouvelle permanence par semaine | <p>Une augmentation du temps de travail de l'animatrice espace jeux : 0.5ETP (au lieu de 0.2ETP)</p> <p>L'animatrice espace jeux passera de 2 à 4 animations par semaine. Ainsi, cette nouvelle organisation permettra de dégager du temps administratif aux deux animatrices RIPAME.</p> | <p>Création d'une nouvelle permanence physique par semaine</p> <p>Alléger les permanences</p> <p>Un service bien identifié par de nouvelles familles et nouveaux assistants maternels</p> <p>Un lien de confiance avec les usagers des 8 nouvelles communes</p> | 2021 | <p>Nombre de permanences par an</p> <p>Nombre de familles et d'assistants maternels différents ayant fréquentés le RIPAME</p> <p>Nombre de rendez-vous, appels, mails par an</p> <p>Nombre moyen de rendez-vous par permanence</p> |
| Proposer des réunions d'informations collectives en direction des assistants maternels et des parents | 1-Organiser des réunions Info-parents. Ces réunions seront à destination des parents et futurs parents : présentation des différents modes d'accueil sur le | Créer un diaporama de présentation pour les réunions « Info-parents » et pour la réunion avec les assistants | <p>Des permanences moins saturées</p> <p>Des animatrices RIPAME plus disponibles pour d'autres</p> | 2023 | <p>Questionnaires de satisfaction</p> <p>Nombre de contacts moyen par permanence</p> |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | |
|--------------------------|---|--|--|--|--|
| <p>employeurs</p> | <p>territoire, informations de premier niveau sur les aides PAJE, la contractualisation, la rémunération d'un assistant maternel, la déclaration Pajemploi.</p> <p>2- Organiser des réunions collectives pour les assistants maternels. Les animatrices RIPAME aborderont les points importants de la convention collective, en lien au premier niveau d'information.</p> | <p>maternels</p> <p>Actualisation des informations via les formations juridiques des animatrices RIPAME et une veille régulière de la part des animatrices RIPAME</p> <p>Consulter régulièrement l'extranet mis en place par la CAF d'Ille-et-Vilaine</p> <p>Communiquer sur les sites internet : monenfant.fr, www.assistantmaternels35.fr</p> | <p>questions et projets</p> <p>Un meilleur positionnement des parents et assistants maternels dans leurs rôles respectifs</p> <p>Des assistants maternels du territoire mieux informés sur la convention collective et leur droits/devoirs</p> <p>Le RIPAME identifié comme un lieu ressources et de neutralité pour des questions de premier niveau d'information</p> | | <p>Nombre de réunions Info-parents et de réunions collectives pour les assistants maternels</p> <p>Nombre de participants aux réunions</p> <p>Nombre de rendez-vous individuel « amont contrat »</p> |
|--------------------------|---|--|--|--|--|

Thème 1.3 l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Constats principaux

L'accueil chez l'assistant maternel est le mode d'accueil le plus répandu sur le territoire. Cependant, au fil des années, le nombre d'assistants maternels agréés diminue suite aux départs en retraite et aux reconversions professionnelles.

Le RIPAME est bien identifié par les nouveaux assistants maternels agréés et les porteurs de projet MAM. Ces derniers apprécient l'information délivrée. Le RIPAME oriente les candidats à l'agrément et les porteurs de projets MAM vers les réunions organisées par le Département (réunions Info-Candidats et réunion d'information pour les MAM).

| Objectifs | Propositions d'actions | Moyens et outils utilisés | Résultats attendus | Echéances prévisionnelles de réalisation des actions | Indicateurs d'évaluation |
|--|---|---|---|--|--|
| Promouvoir les réunions Info-candidats organisées par le Département. | <ul style="list-style-type: none"> 1- Communiquer sur les réunions 2- Orienter les personnes à ces réunions 3- Participer à ces réunions | <p>Communiquer sur les dates de réunions sur différents supports de communication : site internet, page Facebook, articles de presse</p> <p>Orienter les personnes vers les réunions info-candidats avant de proposer des rendez-vous individualisés</p> <p>Pour préparer notre intervention, utiliser la trame écrite en réseau RAM 35</p> | <p>De plus en plus de candidats aux réunions info-candidats</p> <p>Un nombre important de nouveaux agréés</p> | 2022 | <p>Nombre de réunions info-candidats par an</p> <p>Nombre de participants habitant le territoire</p> <p>Nombre de nouveaux assistants maternels agréés</p> |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | |
|--|--|---|---|--|--|
| <p>Favoriser le renouvellement de l'offre d'accueil individuel</p> | <p>1- Continuer à accompagner et à accueillir les nouveaux assistants maternels agréés.</p> <p>2- Continuer à accompagner individuellement les candidats à l'agrément d'assistants maternels</p> | <p>-Contacter chaque nouvelle personne agréée pour faire connaissance et présenter les missions du RIPAME. -Les inviter à participer aux différentes actions du RIPAME : espaces-jeux, soirée d'échange, formations... -Les inviter aussi à utiliser les permanences du RIPAME. Par quel moyen ? Tout d'abord par téléphone pour le premier contact puis par mail pour transmettre les diverses informations du service : newsletter du mois, plaquette du service, contrat de travail...</p> <p>Dans un premier temps, orienter les personnes vers les réunions info-candidats. Ensuite, proposer un rendez-vous téléphonique ou physique pour échanger sur leur projet et leur présenter la situation sur le territoire : les</p> | <p>Le RIPAME comme un service identifié et reconnu par les nouveaux agréés</p> <p>Créer un lien de confiance avec les nouveaux agréés</p> <p>Le RIPAME reconnu comme un lieu de soutien dans l'exercice du métier</p> | <p>A effectuer au fur et à mesure des arrivées</p> <p>2021</p> | <p>Nombre de contacts des nouveaux assistants maternels Questionnaires de satisfaction en fin d'année de chaque année</p> <p>Nombre de contacts « candidats à l'agrément »</p> <p>Nombre de rendez-vous téléphoniques ou physiques avec un « candidat à l'agrément »</p> |
|--|--|---|---|--|--|

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | |
|--|--|---|--|-------------|---|
| | | <p>besoins des familles, l'offre et la demande...</p> | | | |
| | <p>3- Continuer à accompagner les porteurs de projet MAM</p> | <p>Rendez-vous téléphoniques ou physiques pour échanger sur leur projet et leur présenter la situation sur le territoire : les besoins des familles, l'offre et la demande...</p> <p>Orienter vers les services de Département pour les réunions d'information et vers la CAF pour un accompagnement concernant la charte de qualité et les demandes d'aides au démarrage</p> | | <p>2021</p> | <p>Nombre de contact « porteurs de projet MAM »</p> <p>Nombre de rendez-vous téléphoniques ou physiques avec un « candidat à l'agrément »</p> <p>Nombre de MAM créées</p> |
| | <p>4- Accompagner les gardes à domicile</p> | <p>Le RIPAME utilise le référentiel de l'agrément des assistants maternels et le guide ministériel des MAM pour accompagner au mieux les personnes. Le service oriente les personnes vers la mission agrément ou la PMI pour toutes questions dépassant ses missions.</p> | | <p>2021</p> | |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | |
|--|--|---|--|--|---|
| | | Rendez-vous physiques ou téléphoniques Utiliser la convention collective des gardes à domicile | | | Nombre de contacts « garde à domicile » |
|--|--|---|--|--|---|

Thème 1.4 La promotion de l'activité des assistants maternels (nouvelle mission) (à remplir obligatoirement pour le versement du financement supplémentaire de 3 000 €)

Voir méthodologie p 19

Constats principaux

D'année en année, le nombre d'assistants maternels diminue. Les assistants maternels arrêtent leur activité pour un départ en retraite ou pour une reconversion professionnelle. Le RIPAME recense 26 départs en retraite à venir sur les 3 prochaines années. Le service constate également que plus d'un quart d'entre eux ont plus de 55 ans. Le nombre d'assistants maternels va continuer de diminuer et va devenir problématique pour les familles en recherche d'un mode d'accueil individuel.

| Objectifs | Propositions d'actions | Moyens et outils utilisés | Résultats attendus | Echéances prévisionnelles de réalisation des actions | Indicateurs d'évaluation |
|--|---|---|---|--|--|
| <p>Valoriser le métier d'assistant maternel</p> | <p>1- Proposer un temps fort sur les métiers de la Petite Enfance, en partenariat avec les Point Information Jeunesse (PIJ) et Point Accueil Emploi (PAE).</p> <p>Cette action sera proposée au Nord et au Sud du territoire.</p> <p>Lors de cette rencontre, des professionnels en activité pourront partager et témoigner sur leur métier et leur expérience auprès des jeunes et demandeurs d'emploi. Nous pourrions faire appel à un assistant maternel exerçant à son domicile, un assistant maternel travaillant en MAM, un CAP Accompagnement Educatif de la Petite Enfance, un Auxiliaire de Puériculture et un Educateur de Jeunes Enfants.</p> <p>2- Participer aux forums des métiers à Vitry : veiller à ce qu'un</p> | <p>Créer un diaporama de présentation</p> <p>Echanges téléphoniques ou physiques avec les intervenants pour leur présenter les objectifs et le contenu de la réunion mais aussi pour les accompagner dans leur prise de parole</p> <p>Créer un diaporama pour</p> | <p>Toutes ces actions permettront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De nouveaux assistants maternels agréés sur le territoire - Moins de départs dans la profession sur le territoire - Une meilleure reconnaissance du métier d'assistant maternel | <p>2021</p> | <p>Nombre de nouveaux assistants maternels agréés</p> <p>Nombre d'assistants maternels en activité</p> <p>Nombre de places d'accueil individuel sur le territoire</p> <p>Nombre de départs d'assistants maternels</p> <p>Nombre d'actions proposées pour la promotion du métier d'assistants maternels</p> <p>Nombre de participants aux actions proposées</p> |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | |
|--|---|--|--|------|--|
| | des RIPAME du Pays de Vitré soit présent | présenter le métier et le rôle du RIPAME, illustré par des photos | | 2022 | Nombre d'assistants maternels mobilisés par la promotion du métier Questionnaires de satisfaction |
| | 3-Proposer des interventions dans les écoles pour promouvoir le métier d'assistant maternel : MFR, école saint Exupéry | Transmettre la plaquette du RIPAME et la fiche métier « assistant maternel » éditée par le département | | 2022 | |
| | 3- Créer un partenariat avec le Pôle Emploi pour une sensibilisation au métier auprès des demandeurs d'emploi | Réunions de travail avec un agent de Pôle emploi pour envisager des projets communs | | | |
| | 4- Proposer des articles sur le métier d'assistant maternel : présentation du métier, témoignages, l'intérêt des espaces jeux, les formations Communiquer ces articles dans les bulletins municipaux, la presse locale, la page Facebook, site internet de la commune... | Communiquer sur les dates Récouter des témoignages d'assistants maternels | | 2024 | |
| | 5- Créer une exposition itinérante sur le métier mise à disposition dans les lieux de vie des communes : bibliothèque, mairies... Ce support sera créé en partenariat avec les assistants maternels | | | 2021 | |
| | 6- Créer des « petites scénettes » sur le métier d'assistants | L'exposition et les vidéos se réaliseront avec l'aide des | | | |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | |
|--|---|---|--|------------------|--|
| | maternels à travers des témoignages. Ces vidéos pourront mettre en avant leur implication et leur pratique professionnelle. Ils pourront présenter une journée type, les départs en formation, leur implication en espace jeux... | assistants maternels intéressés par le projet. Nous ferons un appel au volontariat. A travers des réunions de travail et de réflexion, nous pourrons développer ces deux projets. | | 2024 2024 | |
|--|---|---|--|------------------|--|

Mission 2 : Le Ram comme cadre de rencontres et d'échange des pratiques professionnelles

Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Constats principaux

Le RIPAME tend chaque jour à accompagner ces assistants maternels à travers les entretiens téléphoniques ou physiques, les échanges en espaces-jeux ou les actions proposées. Les assistants maternels se sentent écoutés et soutenus par le RIPAME. Des conseils ou des pistes de réflexions émergent de ces échanges. Les assistants maternels ont besoin de ces temps d'échange entre collègues et de partage d'expériences pour leur bien-être et leur épanouissement professionnel. Malgré l'accompagnement proposé, certains assistants maternels peuvent toujours se sentir en difficulté.

La soirée échange avec la mission agrément a été appréciée par les professionnels pour les échanges entre collègues et avec l'évaluatrice. Les animatrices du RIPAME ont remarqué aussi que la PMI et le service agrément ne sont pas assez sollicités par ces professionnels sur les questions relatives à l'accueil de l'enfant.

D'après les assistants maternels, le RIPAME offre des actions de professionnalisation diversifiées : soirées échanges, conférences, emprunts d'outils professionnels, newsletters, vidéos, échanges en espace jeux ou en permanence... Toutes ces actions de professionnalisation sont essentielles pour le soutien du métier et pour permettre une qualité d'accueil individuel.

| Objectifs | Propositions d'actions | Moyens et outils utilisés | Résultats attendus | Echéances prévisionnelles de réalisation des actions | Indicateurs d'évaluation |
|--|--|---|--|--|---|
| Favoriser l'enrichissement professionnel des assistants maternels | 1- Offrir des espaces d'échanges pour les assistants maternels en dehors de leur temps de travail. | Soirées avec des intervenants extérieurs Une ou deux conférences par an Soirées « partage et créative » avec les animatrices RIPAME. Mise en place d'ateliers « créatifs » autour d'échanges professionnels. Ces soirées de convivialité seront animées par les animatrices RIPAME. Elles pourront donner des idées d'activités ou outils professionnels à utiliser | Des espaces de professionnalisation considérés comme des lieux ressources pour les professionnels Une offre d'actions diversifiée, en réponse aux besoins des professionnels Valoriser les compétences et les savoirs faire des assistants maternels | 2023 | Nombre de soirées échange Nombre de soirées « partage et créative » Nombre d'assistants maternels présents à ces soirées Questionnaires de satisfaction Nombre d'assistants maternels différents ayant fréquenté le RIPAME : espace-jeux, |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | |
|--|---|---|---|--|---|
| | <p>2- Soutenir les assistants maternels dans les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La fatigue physique</i> - <i>Les relations conflictuelles avec le parent employeur</i> - <i>la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle</i> - <i>L'isolement professionnel</i> - <i>Le travail à son domicile</i> | <p>dans leur quotidien. L'atelier sera le prétexte à l'échange.</p> <p>Développer des soirées d'échanges à thème à destination des assistants maternels : « soirée ergo-motricité : pratiquer avec les bonnes postures » ; « Réaliser son projet d'accueil », « créer des outils éducatifs », « favoriser les relations avec les familles »...</p> <p>Veiller à ce que les actions soient proposées sur toutes les communes pour éviter la sensation d'isolement professionnel.</p> <p>Favoriser les échanges professionnels et partager des idées éducatives en espaces jeux, en rendez-vous, par téléphone, par mail, par la newsletter, par la page Facebook du service.</p> | <p>Des assistants maternels qui se sentent soutenus par le service</p> <p>Des assistants maternels épanouis professionnellement</p> <p>La mission agrément et la PMI mieux identifiés par les assistants maternels Des assistants maternels plus épanouis dans leur métier</p> <p>Une volonté des assistants maternels à poursuivre leur métier</p> <p>Moins d'assistants maternels ayant la volonté d'une reconversion professionnelle</p> <p>Le RIPAME identifié comme un service de soutien aux assistants maternels</p> | | <p>permanences, soirées d'échange, réunions d'information</p> <p>La régularité des assistants maternels à fréquenter le RIPAME</p> <p>Le nombre d'arrêts du métier d'assistant maternel suite aux difficultés rencontrées dans leur profession.</p> |
|--|---|---|---|--|---|

| | | | | | |
|--|---|---|---|--|--|
| | <p>3- Créer du lien entre les assistants maternels, la mission agrément et la PMI</p> | <p>Communiquer sur ces différentes soirées : newsletters, sites internet, communiqués de presse...</p> <p>Mise en place des réunions, co-animées par la mission agrément, la PMI et le RIPAME</p> <p>Des réunions de travail seront à prévoir avec les partenaires pour préparer ces rencontres.</p> <p>Des articles de presse sur le rôle de ces deux services</p> <p>Informers les assistants maternels du rôle des partenaires : service agrément, PMI... Ces institutions sont également présentes pour les soutenir et les accompagner dans leur profession : Information transmise lors des échanges en espace-jeux , par téléphone et par la newsletter.</p> | <p>Une meilleure connaissance des missions de la PMI et de la mission agrément</p> <p>Des sollicitations plus importantes auprès des services PMI et mission agrément</p> | | <p>Nombre d'articles communiqués pour présenter la mission agrément et la PMI</p> <p>Les retours de la PMI et de la mission agrément sur les sollicitations des assistants maternels</p> |
|--|---|---|---|--|--|

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | |
|--|---|--|--|--|---|
| | <p>4- Continuer à proposer une newsletter tous les 2 mois</p> <p>5- Accompagner les assistants maternels en espace jeux et en permanences</p> <p>6- Continuer à partager des outils professionnels aux assistants maternels</p> | <p>A travers la newsletter, le RIPAME transmet : les actualités du service, un article Petite enfance ou législatif, des idées à partager avec le tout petit (comptines, activités, lecture...)</p> <p>-Newsletter envoyée par mail et transmis en espace jeux ou en permanence</p> <p>-Echanges avec les professionnelles du RIPAME</p> <p>Emprunts magazines, de livres et de valises à thèmes</p> <p>Partager des idées pédagogiques à travers des mails et des vidéos (comptines, activités, lectures...)</p> <p>Transmettre des articles petite enfance par mail ou</p> | | | <p>Nombre de newsletters</p> <p>Nombre de contacts des assistants maternels sur « le soutien à la professionnalisation»</p> <p>Nombre de vidéos partagées aux assistants maternel</p> |
|--|---|--|--|--|---|

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | |
|--|--|-----------------|--|--|--|
| | | en espaces jeux | | | |
|--|--|-----------------|--|--|--|

L'aide au départ en formation continue (nouvelle mission à remplir obligatoirement pour le versement du financement supplémentaire de 3 000 €)

Voir méthodologie p 20

| Objectifs | Propositions d'actions | Moyens et outils utilisés | Résultats attendus | Echéances prévisionnelles de réalisation des actions | Indicateurs d'évaluation |
|---|---|--|---|--|--|
| Continuer à faciliter le départ en formation des professionnels sur le territoire | <p>1- Poursuivre le projet « formation » avec les RIPAME du Pays de Vitré</p> <p>2- Sensibiliser les parents employeurs au départ en formation des assistants maternels</p> | <p>Mise en place de formations communes avec tous les RIPAME du Pays de Vitré</p> <p>Continuer à envoyer un livret explicatif sur les formations avec les modules proposées sur le Pays de Vitré</p> <p>Communiquer sur les formations via des mailings aux assistants maternels, la page Facebook, des affiches en espaces jeux, ou par des échanges quotidiens</p> <p>Lors des entretiens physiques ou téléphoniques, informer les parents sur les droits des assistants maternels et leur rôle en tant que parent employeur. Les sensibiliser sur des départs sur le temps de travail de leur</p> | <p>Une meilleure information sur le départ en formation</p> <p>Des assistants maternels toujours aussi mobilisés pour partir en formation</p> | 2021 | <p>Le nombre de sessions de formation proposées par an</p> <p>Le nombre d'assistants maternels partis en formation</p> <p>Le nombre d'assistants maternels partis en formation sur le temps de travail, hors temps de travail et à distance</p> <p>La satisfaction des assistants maternels par le biais des questionnaires des centres de formation</p> <p>Le nombre de « contacts » des familles et assistants</p> |

| | | | | | |
|--|--|--|---|--|---|
| | | <p>salarié, sur la plus value de ces formations pour leur enfant et leur salarié.</p> <p>Transmettre aux familles les catalogues IPERIA et le livret édité par les RIPAME du Pays de Vitré</p> <p>Par des échanges quotidiens ou par des entretiens téléphoniques, les animatrices RIPAME accompagnent les assistants maternels dans les démarches administratives</p> <p>Informers les assistants maternels sur les possibilités de formations sur le temps de travail, hors temps de travail et à distance</p> | <p>Augmenter les départs en formation</p> | | <p>maternels pour des informations sur la formation</p> <p>Questionnaires de satisfaction du RIPAME</p> |
| | <p>3- Accompagner les assistants maternels dans leurs départs en formation</p> | | | | |

Constats principaux

La proposition d'espaces-jeux sur le territoire du RIPAME semble répondre aux attentes des usagers. Une équité apparaît sur l'ensemble du secteur. Globalement, les espaces-jeux sont bien occupés sans être saturés. Cependant certains espaces-jeux sont à réajuster en fonction de la fréquentation constatée. En effet, au vu des constats des espaces-jeux du Pertre, d'Argentré-du-Plessis et de Brielles, la fréquence des espaces-jeux proposée sur ces communes a été surévaluée/sous-évaluée. Un réajustement est donc nécessaire.

L'ensemble des temps forts proposés par le RIPAME sont très appréciés par les familles et assistants maternels du secteur. Ces actions permettent de créer du lien entre les assistants maternels des différentes communes mais également de toucher d'autres professionnels qui ne fréquentent pas les espaces-jeux ou les permanences. Plus de la moitié des assistants maternels en activité a participé à au moins un de ces temps conviviaux. Certains assistants maternels ne participent pas à ces différents temps (trajet en voiture ...). Pour une équité sur le territoire et pour toucher l'ensemble de la population, il est important que le RIPAME continue de changer de commune chaque année et veille à proposer chaque action sur le Nord et le Sud du territoire.

Au vu de la participation des familles et des assistants maternels aux conférences proposées par le RIPAME, un besoin fort se fait sentir.

| Objectifs | Propositions d'actions | Moyens et outils utilisés | Résultats attendus | Echéances prévisionnelles de réalisation des actions | Indicateurs d'évaluation |
|---|---|--|--|--|---|
| Réajuster la proposition d'espace jeux en fonction des besoins du territoire | Augmenter l'offre d'espaces jeux sur la commune de Brielles : passer d'un espace-jeux par mois à deux. Dans le cadre de l'intégration des nouvelles communes : proposer un nouvel espace-jeux sur la commune de Bais. Diminuer les temps d'ouverture sur certaines communes au vu de la | Augmentation du temps de travail de l'animatrice espace jeux Achat de matériels pour l'espace-jeux de Bais Communication : plaquette d'informations à modifier, communication à faire sur les sites internet, presses locales, Facebook, mailing aux assistants maternels. | Une meilleure adéquation de l'offre des espaces jeux par rapport aux attentes et aux besoins du public | 2021 | Nombre d'espaces jeux par an Nombre de participants Nombre de nouvelles familles et nouveaux assistants maternels à fréquenter les espaces jeux |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | | |
|--|---|---|--|--|--|--|
| | <p>fréquentation : Argentré-du- Plessis :proposer un espace jeux par semaine au lieu de 1.5 par semaine Le Pertre : passer d'un espace-jeux par semaine à un tous les 15 jours</p> <p>Adapter les propositions en espace-jeux en fonctions des observations et des attentes des assistants maternels</p> <p>Varié les propositions en espaces-jeux : activités, jeux, matinée de motricité, temps comptines</p> <p>Continuer le partenariat avec la bibliothèque de Domalain pour créer un temps comptine/lecture par mois, et le proposer ensuite dans chaque espaces-jeux.</p> <p>Continuer de proposer des temps de convivialité en espaces-jeux : pique-nique</p> | <p>Observation fine en espaces-jeux</p> <p>Temps de collaboration entre animatrices espace-jeux pour créer de nouvelles activités et pour proposer de nouvelles actions</p> <p>Faire appel à des intervenants extérieurs</p> <p>Achats de matériel</p> <p>Temps de collaboration entre le RIPAME et la bibliothèque de Domalain</p> | <p>Une diversité des propositions en espaces-jeux</p> <p>Une satisfaction des assistants maternels</p> <p>Des espaces-jeux considérés comme des lieux ressources pour les assistants maternels</p> | | <p>Questionnaires de satisfaction</p> <p>Nombre de propositions faites en espaces jeux</p> <p>Nombre de séances effectuées avec un intervenant extérieur</p> <p>Nombre de temps comptine/lecture proposés avec la bibliothèque de Domalain</p> <p>Nombre de temps de convivialité proposés en espaces-jeux</p> | |
|--|---|---|--|--|--|--|

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | |
|--|---|--|--|-------------|--|
| <p>Pérenniser les temps forts du RIPAME</p> | <p>Spectacle : proposer 1 fois par an en fin d'année un spectacle pour les tous petits.</p> <p>Matinée plein air : proposer 1 fois par an en fin d'année scolaire des matinées plein air</p> <p>Conférence : proposer une ou deux conférences par an</p> <p>Veiller à une équité sur l'ensemble du territoire : proposer ces différents temps au sud et au nord du territoire sur différentes communes chaque année</p> | <p>Communiquer sur ces actions à travers différents supports : sites internet, page Facebook, communiqué de presse, bulletin municipaux, affiches et flyer</p> | <p>Offrir des moments de convivialité et de partage entre assistants maternels et famille</p> <p>Créer du lien entre assistants maternels et avec le RIPAME</p> <p>Un service présent sur l'ensemble du territoire</p> | <p>2021</p> | <p>Nombre d'actions proposées par an</p> <p>Nombre de participants : parents, assistants maternels et enfants</p> <p>Nombre de nouveaux assistants maternels à participer à ces animations</p> <p>Questionnaires de satisfaction</p> |
|--|---|--|--|-------------|--|

2.2 Le partenariat

Voir méthodologie page 21

| PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.) | MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.) |
|---|--|
| PARTENAIRES FINANCIERS | |
| MSA et CAF | Répondre à leurs demandes pour le financement du RIPAME : transmission des rapports d'activités et financiers pour les prestations de service |
| PARTENAIRES INSTITUTIONNELS | |
| Le réseau RAM 35 CAF | Participer aux réunions départementales (2 par an) et l'université d'été Assister aux formations proposées Utiliser les outils proposés par le Réseau : fiches, extranet... |
| Les RAM du Pays de Vitré | Participer aux réunions de secteur (tous les 2 mois) Poursuivre le projet commun sur le départ en formation des assistants maternels Travailler en collaboration sur les différentes actions proposées sur chaque secteur pour la complémentarité de l'offre |
| Les mairies | Les inviter au comité de pilotage et technique Demander aux mairies d'être un relais d'information et de communication du RIPAME auprès des habitants de leur commune (nouveaux arrivants, jeunes parents...). Mettre à jour leur site internet, diffuser la plaquette RIPAME... Les solliciter pour l'organisation de temps forts (locaux, matériels...) |
| La mission agrément | Collaborer ensemble sur l'accompagnement des assistants maternels : agrément, activité... Communiquer sur les projets et actions du RIPAME Les rencontrer régulièrement pour faire le point sur la situation du territoire Mettre en place des réunions à thèmes entre le service agrément et la PMI sur des thématiques à destination des professionnels |

| | |
|--|--|
| <p>La PMI</p> | <p>Continuer à échanger et communiquer sur les actions et les projets du RIPAME Echanger sur des situations ou problématiques rencontrées Mettre en place des réunions à thèmes entre le service agrément et la PMI sur des thématiques à destination des professionnels Travailler en collaboration avec la PMI pour le suivi des familles fréquentant la PMI et le RIPAME</p> |
| <p>PARTENAIRES LOCAUX</p> | |
| <p>Les associations d'assistants maternels : AVAM, association d'assistants maternels de La Guerche de Bretagne</p> | <p>Echanges réguliers avec l'AVAM sur des actualités, des situations sur le territoire et des projets respectifs Collaborer ensemble pour une cohérence sur le territoire et une complémentarité dans les actions</p> |
| <p>Les structures collectives</p> | <p>Rencontrer ou échanger régulièrement avec les structures collectives sur les projets respectifs et sur les capacités d'accueil Les inviter aux actions du RIPAME quand cela est possible (conférence, spectacle) Créer des projets en commun pour tisser du lien : zone de gratuité à proposer sur les communes (jouets et vêtements de puériculture)</p> |
| <p>PAE, PIJ de la Guerche-de-Bretagne et d'Argentré-du-Plessis</p> | <p>Proposer des après-midis "découverte" des métiers de la Petite Enfance</p> |
| <p>ADMR</p> | <p>Participer aux commissions de l'ADMR pour la garde à domicile Echanger sur les situations du territoire</p> |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | |
|--|--|
| ALSH | Travailler en collaboration pour une bonne mutualisation des locaux lorsqu'ils sont partagés |
| Bibliothèques | Continuer la co-animation des séances « bébé-lecteurs » avec la bibliothèque de Domalain Continuer de proposer des co-animations avec la bibliothèque de la Guerche-de-Bretagne. |
| Centre social de la Guerche-de-Bretagne | Créer des projets en commun pour tisser du lien : zone de gratuité à proposer sur la commune (jouets et vêtements de puériculture) Echanger, communiquer et partager nos projets et actions |

3. Le fonctionnement et les moyens au service du projet

3.1 Le fonctionnement

Périodes de fonctionnement du Ram :

Périodes de fermeture annuelle : le RIPAME ferme 6 semaines par an (4 en été, 1 à Noël et 1 pendant les vacances de Pâques)

Particularité d'ouverture (horaires élargis) : un créneau en soirée une fois par semaine (jusqu'à 19h), des permanences sur le temps du midi. Les ateliers d'éveil ont lieu uniquement en période scolaire.

Organisation de l'accueil physique du Ram en fonction du public :

Le RIPAME a une offre importante de permanence : une permanence tous les jours soit téléphonique ou physique.

Trois permanences physiques sont proposées par semaine soit trois demi-journées. Les permanences sont sur rendez-vous pour éviter une trop longue attente du public et pour préparer l'entretien si besoin.

Des permanences téléphoniques sont également proposées pour permettre à l'animatrice de répondre aux questionnements des parents et assistants maternels, soit par téléphone ou par mail.

En dehors de ces permanences, des temps administratifs ou de coordination en équipe rythment la semaine pour mettre en place les actions, créer des partenariats mais également pour effectuer toutes les démarches administratives.

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du Ram sur la durée du projet

Répartition des différentes activités professionnelles sur la semaine

Planning de la première animatrice RIPAME - Emilie DUFIL

Pendant les périodes scolaires jusqu'en juillet 2021

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--|--|--|---|--|---|--------|
| Matin <i>(préciser les horaires)</i> | 9h à 12h Permanence téléphonique (semaine paire) ou Permanence physique à Argentré-du-Plessis (semaine impaire) +15 min de temps administratif (12h à 12h15) | 8h15 à 12h15 Espace jeux + Trajet/préparation | 8h30 à 12h30 Permanence Téléphonique (semaine impaire) ou permanence physique à la Guerche de Bretagne (semaine paire) | 8h15 à 12h15 Espace jeux + Trajet/préparation | 8h15 à 12h15 Espace jeux + Trajet/préparation (une fois par mois) ou Travail administratif | |
| Après-midi <i>(préciser les horaires)</i> | 13h à 16h Travail d'équipe | 13h à 14h travail administratif 14h à 19h Permanence téléphonique et permanence physique à Argentré-du -Plessis | 13h à 17h Travail administratif | 13h à 16h Travail Administratif | 13h à 15h45 Travail administratif | |
| Total heures | 6.25h | 10h | 8h | 7h | 6.75h | |

Pendant les vacances scolaires jusqu'en juillet 2021

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--|--|---|--|-------|----------|--------|
| Matin <i>(préciser les horaires)</i> | 9h à 12h00 Permanence téléphonique (semaine paire) et permanence physique à Argentré-du-Plessis (semaine impaire) +15 min de temps administratif (12h à 12h15) | 8h15 à 12h15 Travail administratif | 8h30 à 12h30 Permanence Téléphonique (semaine impaire) ou permanence physique à la Guerche de Bretagne (semaine paire) | | | |
| Après-midi <i>(préciser les horaires)</i> | 13h à 15h45 Travail administratif | 13h à 14h travail administratif 14h à 19h Permanence téléphonique et permanence physique à Argentré du Plessis | 13h à 17h Travail administratif | | | |
| Total heures | 6.25h | 10h | 8h | | | |

Changement à partir du 23 août 2021 :

pendant les périodes scolaires :

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|--|--|--|--|---|--------|
| Matin <i>(préciser les horaires)</i> | 8h15 à 12h30 Permanence téléphonique (semaine paire) ou Permanence | 8h à 12h30 Espace jeux + Trajet/préparation+ travail administratif | 8h à 12h30 Permanence Téléphonique (semaine impaire) | 8h à 12h30 Espace jeux + Trajet/préparation+ travail administratif | 8h à 12h30 Espace jeux + Trajet/préparation (une fois par mois) + | |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | | |
|--|---|--|---|------------------------------------|------------------------------------|--|
| | physique à Argentré-du-Plessis (semaine impaire) +30 mins de temps administratif (12h à 12h30) | | ou permanence physique à la Guerche de Bretagne (semaine paire) / travail administratif | | Travail administratif | |
| Après-midi <i>(préciser les horaires)</i> | 13h à 17h Travail d'équipe et travail administratif | 13h à 14h travail administratif 14h à 19h Permanence téléphonique et permanence physique à Argentré-du -Plessis | | 13h à 17h Travail Administratif | 13h à 16h Travail administratif | |
| Total heures | 8.25h | 10.5h | 4.5h | 8.5h | 7.5h | |

Pendant les vacances scolaires :

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--|---|---|---|-------|----------|--------|
| Matin <i>(préciser les horaires)</i> | 8h15 à 12h30 Permanence téléphonique (semaine paire) et permanence physique à Argentré-du-Plessis (semaine impaire) +15 min de temps administratif (12h à 12h15) | 8h à 12h30 Travail administratif | 8h à 12h30 Permanence Téléphonique (semaine impaire) ou permanence physique à la Guerche de Bretagne (semaine paire) | | | |
| Après-midi <i>(préciser les horaires)</i> | 13h à 17h15 Travail administratif | 13h à 14h travail administratif 14h à 19h Permanence téléphonique et permanence physique à Argentré du Plessis | 13h à 17h Travail administratif | | | |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | | |
|--------------|------|-------|------|--|--|--|
| Total heures | 8.5h | 10.5h | 8.5h | | | |
|--------------|------|-------|------|--|--|--|

Planning de la première animatrice RIPAME – Morgane BELIARD

Pendant les périodes scolaires jusqu'en juillet 2021

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--|---|--|---|---|--|--------|
| Matin <i>(préciser les horaires)</i> | 8h15 à 12h30 Permanence téléphonique ou Permanence physique (semaine impaire) à Argentré-du-Plessis (semaine paire) + 1 heure de temps administratif (de 8h15 à 9h; de 12h à 12h15) | 8h15 à 12h15 Espace jeux + Trajet/préparation | 8h30 à 12h30 Permanence Téléphonique (semaine paire) ou permanence physique à La Guerche de Bretagne (semaine impaire) | 8h15 à 12h15 Espace jeux + Trajet/préparation | 8h15 à 12h15 Espace jeux + Trajet/préparation (deux fois par mois) ou temps administratif | |
| Après-midi <i>(préciser les horaires)</i> | 13h à 16h Travail d'équipe et travail administratif | 13h à 17h Travail administratif | 13h à 17h Travail administratif | 13h à 17h Permanence Téléphonique et travail administratif | 13h à 17h Permanence téléphonique et permanence physique à La Guerche de Bretagne | |
| Total heures | 7h | 8h | 8h | 8h | 8h | |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Pendant les vacances scolaires jusqu'en juillet 2021

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---------------------------------------|-------|-------|--|---|--|--------|
| Matin (préciser les horaires) | | | 8h30 à 12h30 Permanence physique à La Guerche de Bretagne | 8h15 à 12h15 Travail administratif | | |
| Après-midi (préciser les horaires) | | | 13h à 17h Travail administratif | 13h à 17h Permanence Téléphonique et travail administratif | 13h à 17h Permanence téléphonique et permanence physique à La Guerche de Bretagne | |
| Total heures | | | 8h | 8h | 4h | |

Changement à partir du 23 août 2021 :

pendant les périodes scolaires :

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|----------------------------------|--|---|--|---|--|--------|
| Matin (préciser les horaires) | 8h à 12h30 Permanence téléphonique ou Permanence physique (semaine impaire) à Argentré-du-Plessis (semaine paire) | 8h à 12h30 Espace jeux + Trajet/préparation+ travail administratif | 8h à 12h30 Permanence Téléphonique (semaine paire) ou permanence physique à La Guerche de Bretagne (semaine | 8h à 12h30 Espace jeux + Trajet/préparation+ travail administratif | 8h à 12h30 Espace jeux + Trajet/préparation (deux fois par mois) ou temps administratif | |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | | | |
|--|--|------------------------------------|----------|--|--|--|
| | + 1 heure de temps administratif (de 8h15 à 9h; de 12h à 12h15) | | impaire) | | | |
| Après-midi <i>(préciser les horaires)</i> | 13h à 18h Travail d'équipe et travail administratif | 13h à 17h Travail administratif | | 13h à 17h Permanence Téléphonique et travail administratif | 13h à 17h15 Permanence téléphonique et permanence physique à La Guerche de Bretagne | |
| Total heures | 9.5h | 8.5h | 4.5h | 8.5h | 8.75h | |

Pendant les vacances scolaires

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--|-------|-------|---|---|--|--------|
| Matin <i>(préciser les horaires)</i> | | | 8h à 12h30 Permanence physique à La Guerche de Bretagne | 8h à 12h30 Travail administratif | 8h00 à 12h30 Travail administratif | |
| Après-midi <i>(préciser les horaires)</i> | | | 13h à 17h Travail administratif | 13h à 17h Permanence Téléphonique | 13h à 17h15 Permanence téléphonique et permanence physique à La Guerche de Bretagne | |
| Total heures | | | 8.5h | 8.5h | 8.75h | |

Planning de l'animatrice espace jeux – Roselyne : 23h / semaine Roselyne ORVAIN pendant les périodes scolaires. Elle ne travaille pas pendant les vacances scolaires.

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--|--|---|----------|---|---|--------|
| Matin <i>(préciser les horaires)</i> | 8h15 à 12h15 Espace jeux + Trajet/préparation | 8h15 à 12h15 Espace jeux + Trajet/préparation | | 8h15 à 12h15 Espace jeux + Trajet/préparation | 8h15 à 12h15 Espace jeux + Trajet/préparation | |
| Après-midi <i>(préciser les horaires)</i> | 13h à 16h Travail de coordination / préparation des espaces jeux | 13h à 17h Travail administratif (semaine paire) | | | 13h à 17h Travail administratif (semaine impaire) | |
| Total heures | 7h | 4h (semaine impaire) ou 8h(semaine paire) | | 4h | 4h (semaine paire) ou 8h (semaine impaire) | |

Répartition des différentes activités professionnelles en heures (par semaine)

Planning du RIPAME pendant la période scolaire : ouverture au public

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--|---|---|---|---|---|--------|
| Matin | Espace-jeux (9h à 11h30) : -Torcé Permanence téléphonique et physique à Argentré- du-Plessis de 9h à 12h00 | Espace-jeux (9h à 11h30) : -Argentré-du-Plessis -Etrelles -Domalain | Permanence téléphonique et physique à la Guerche de Bretagne de 8h30 à 12h30 | Espace-jeux (9h à 11h30) : -La Guerche de Bretagne (semaine paire) ou Vergeal (semaine impaire) -Torcé (semaine paire)/ Le Pertre (semaine impaire) -Bais | Espace-jeux (9h à 11h30) : -La Guerche-de- Bretagne -Brielles (2 fois par mois, semaine paire) -Saint Germain du Pinel (1 fois par mois) | |
| Après-midi <i>(préciser les horaires)</i> | | Permanence téléphonique physique à Argentré du Plessis de 14h à 19h | | Permanence téléphonique de 13h à 17h | Permanence téléphonique et physique à la Guerche- de-Bretagne de 13h à 17h | |
| Total : 31heures | 6h30 | 7h30 | 4h | 6h30 | 6h30 | |

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--|---|---|--|--------------------------------------|---|--------|
| Matin | Permanence téléphonique et physique à Argentré-du-Plessis de 9h à 12h | | Permanence téléphonique et physique à la Guerche de Bretagne de 8h30 à 12h30 | | | |
| Après-midi <i>(préciser les horaires)</i> | | Permanence téléphonique physique à Argentré du Plessis de 14h à 19h | | Permanence téléphonique de 13h à 17h | Permanence téléphonique et physique à la Guerche-de-Bretagne de 13h à 17h | |
| Total : 20 heures | 3h | 5h | 4h | 4h | 4h | |

| ACTIVITES | Nombre d'heures / semaine | Nombre d'heures annuelles | Soit en % |
|---|---|---------------------------|--------------|
| Accueil physique <i>Lundi matin, Mardi après-midi, Mercredi matin et vendredi après-midi</i> | 16 heures * 46 semaines | 736 heures | 16.4% |
| Accueil téléphonique <i>Lundi matin, mardi après-midi, mercredi matin, Jeudi après-midi et vendredi après-midi</i> | 20 heures * 46 semaines | 920 | 20.5% |
| Temps collectifs et animations (y compris trajet, préparation et rangement) | 32heures * 36 semaines + 4h * 10 semaines (S Germain du P) + 4 heures * 20 semaines (Brielles) | 1272 | 28.3% |
| TOTAL TEMPS D'OUVERTURE AU PUBLIC | | 2928 | 65.2% |
| Travail administratif (suivi situations public, préparation des animations collectives et actions, recherches, lecture, partenariat...) | | 1232 | 27.5% |
| Autre(s) – Préciser : Coordination / préparation des espaces jeux | 9 heures * 36 semaines | 324 | 7.3% |
| TOTAL | | 4484 | 100% |

3.2 Les moyens alloués

Les moyens humains

➤ *Animateur(s) du Ram et des espaces-jeux (compléter une colonne par animateur)*

| Nom-prénom | <i>Morgane BELIARD</i> | <i>Emilie DUFIL</i> | <i>Roselyne ORVAIN</i> |
|---|---|---|--|
| Date d'embauche | 15/11/2017 | 08/01/2018 | 01/12/2017 |
| Formation initiale (diplômes) | Educatrice de Jeunes Enfants | Educatrice de Jeunes Enfants | Niveau CESF : conseillère en économie sociale et familiale |
| Existence d'une fiche de poste (si oui la joindre) | oui | oui | oui |
| Expérience professionnelle antérieure | Oui, en établissement d'accueil du jeune enfant | Oui, un an en structures collectives et 4 ans sur un autre RIPAME | Animatrice espaces-jeux associatif |
| Statut ou convention collective (base de référence pour le calcul de l'Etp) | Fonctionnaire | Fonctionnaire | Contractuel |
| Durée de travail hebdomadaire (en heures et Etp) ² | 1 ETP | 1 ETP | 0,5 ETP |
| Formation continue envisagée | Oui | Oui | Oui |

²La valeur équivalent temps plein (Etp) est déterminée en fonction du statut ou de la convention collective applicable au salarié.

Si une augmentation du temps de travail de l'animateur ou nouvelle embauche sont envisagées sur la période du projet, précisez la date prévisionnelle (mois et année) et le nombre d'Etp :

L'animatrice espaces-jeux, Roselyne Orvain passe de 0,2 à 0,5 ETP dès la validation et signature du projet.

➤ *Autres personnels affectés au fonctionnement du Ram (à compléter pour chaque agent)*

➔ **Responsable Service Affaires Scolaires, Enfance, Jeunesse**

- Fonction :
Gestion administrative et financière - préparation du budget
Encadrement de l'équipe RIPAME - organisation du service, évaluation des agents
- Temps de travail hebdomadaire affecté au Ram : 160 heures
- Employeur (si mise à disposition gratuite, précisez) : Mairie d'Argentré du Plessis

➔ **Service communication**

- Fonction : communiquer sur le service RIPAME (site internet de la commune, page Facebook, panneau lumineux, bulletin municipal...)
- Temps de travail hebdomadaire affecté au Ram (en heures et Etp) : 10 heures par an
- Employeur (si mise à disposition gratuite, précisez) : Mairie d'Argentré du Plessis

➔ **Service comptabilité**

- Fonction : gestion/édition des devis et des factures du service
- Temps de travail hebdomadaire affecté au Ram (en heures et Etp) : 10 heures par an
- Employeur (si mise à disposition gratuite, précisez) : Mairie d'Argentré du Plessis

➔ **Accueil**

- Fonction : réception des appels à l'accueil de la mairie, accueil du public, réception des courriers
- Temps de travail hebdomadaire affecté au Ram (en heures et Etp) : 12 heures par an
- Employeur (si mise à disposition gratuite, précisez) : Mairie d'Argentré du Plessis

Les locaux

Configuration des locaux

Toutes les activités du Ram se dérouleront-elles sur un même site ? (oui/non) : NON

Le RIPAME est itinérant : le RIPAME propose des ateliers d'éveil sur 10 communes différentes : Argentré du Plessis, Bais, Brielles, Domalain, Etreilles, La Guerche de Bretagne, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Torcé et Vergeal.

Deux lieux de permanence sont proposés :

- A la Fourmilière, Argentré du Plessis (rue d'Anjou)
- Au centre social, à la Guerche de Bretagne (23 bis Général Leclair)

• Local principal attribué au Ram

Le Ram disposera-t-il d'un local spécifique ? Oui, le bureau

Sera-t-il intégré à un autre équipement ? Oui

Si oui, préciser : les services de la mairie d'Argentré du Plessis

S'agira-t-il d'un local mutualisé (partagé) ? Non

Existera-t-il une signalétique propre au Ram ? Non, car à ce bureau, le RIPAME ne reçoit pas de public

Pour les permanences, le Ram disposera-t-il :

- D'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité ? OUI
- D'une salle d'attente ou espace spécifique permettant la disposition de chaises et d'un présentoir ? OUI

Pour les animations collectives, le Ram disposera-t-il :

- D'une salle réservée aux ateliers d'éveil ? OUI
- D'une salle de réunion (en propre ou mise à disposition) ? OUI
- De sanitaires à proximité ou sur place ? OUI
- D'un espace poussettes ? cela dépend des communes.

• Les autres lieux d'intervention (le cas échéant)

| COMMUNE | Adresse du lieu d'intervention | Lieu de permanences | Lieu d'animations collectives | Descriptif des aménagements extérieurs des locaux (<i>espace poussettes, parking, jardin, cour,</i>) |
|------------------------|---|---------------------|-------------------------------|---|
| Argentré du Plessis | La Fourmilière Rue d'Anjou | X | X | Parking à proximité, cour extérieure. Il n'y pas d'espace poussette. En cas pluie, les adultes rentrent les poussettes dans le couloir. Bâtiment mutualisé avec d'autres services (PMI, garderie, ALSH) |
| Bais | Salle Unisson, route de Louvigné de Bais (en attente de la construction d'un bâtiment petite enfance) | | X | Salle provisoire de septembre 2020 à juin 2021. Parking à proximité, cour et espaces-vert extérieur non clos. Il n'y pas d'espace poussette. En cas pluie, les adultes rentrent les poussettes dans l'espace jeux. |
| Brielles | Salle polyvalente du Val Fleuri | | X | Parking à proximité, petite cour derrière la salle, préau et espace vert à proximité |
| Domalain | 4 place du complexe sportif | | X | Jardin clos propre à l'espaces jeux, cour et parking à proximité |
| Etelles | 9 rue Normand d'Etelles | | X | Parking à proximité. Pas d'espace extérieur adapté aux tous petits |
| La Guerche de Bretagne | 4 rue des deux gares | | X | Dans la garderie de l'école Sonia Delaunay, mutualisation des locaux et matériels. Il n'y pas d'espace poussette. En cas pluie, les adultes rentrent les poussettes dans l'espace jeux. |
| La Guerche de Bretagne | 23 bis avenue du Général Leclerc | X | | Locaux adaptés à la réception des familles, mutualisés avec la PMI, le multi-accueil...) Stationnement à proximité, ascenseur |
| Le Pertre | 21 rue de la Forêt | | X | Il n'y pas d'espace poussette. En cas pluie, les adultes rentrent les poussettes dans l'espace jeux. Pas d'espace vert à proximité |
| Saint Germain du Pinel | Rue de la Voisinière | | X | Parking à proximité de la salle. Il n'y pas d'espace poussette. En cas pluie, les adultes rentrent les poussettes dans l'espace jeux. Pas d'espace vert ni cour. |
| Torcé | Maison de l'enfance 13 bis rue de la Chapelle St Roch | | X | Espace clos goudronné qui sert de petite cour Espace poussette et parking |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | | |
|---------|--|--|---|---|
| Vergeal | Salle polyvalente 13 rue de la Fontaine | | X | Pelouse à l'arrière du bâtiment Espace clos Parking à proximité |
|---------|--|--|---|---|

Le matériel à disposition du Ram :

| Matériel | Oui/Non |
|---|-----------------------------------|
| Téléphone fixe | oui |
| Téléphone portable | Oui (un par professionnel RIPAME |
| Répondeur | oui |
| Photocopieur | oui |
| Ordinateur (préciser fixe ou portable) | Oui, Deux ordinateurs portables |
| Imprimante | oui |
| Logiciel de gestion (si oui, lequel) | Oui, Noé |
| Accès Internet | oui |
| Adresse électronique Ram (courriel) | oui |
| Matériel pédagogique et d'animation (jeux, etc) | oui |
| Documentation spécifique : revues, livres | oui |
| Véhicule | Oui, deux kangoos |

Décrire les évolutions prévues en termes d'acquisition de matériel et indiquer les échéances prévisionnelles :

Avec l'augmentation du temps de travail de l'animatrice espace jeux, le RIPAME va devoir investir dans du matériel bureautique : ordinateur portable, bureau et chaise.

La création d'un espace jeux à Bais va nécessiter un investissement en mobilier et matériels éducatifs.

Avec l'intégration de nouvelles communes, le RIPAME va avoir besoin aussi de matériels itinérants : tapis gym, modules de motricité...

3.3 Les outils

Voir méthodologie page 25

Les sites Internet dédiés : des outils au service du Ram

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « mon-enfant.fr » ?

Les animatrices du RIPAME vont sensibiliser les assistants maternels des 19 communes à transmettre leur coordonnées sur le site « mon-enfant.fr ». Elles vont les accompagner à se mettre à jour et à repérer l'intérêt de ce site pour les familles. Les animatrices orienteront les familles en recherche d'un mode d'accueil vers ce site. Les familles pourront y découvrir la liste des assistants maternels exerçant sur la commune recherchée.

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « Caf.fr » ?

Lors des entretiens téléphoniques ou physiques, les animatrices utilisent et orientent les familles vers le site « caf.fr » pour les informer des différentes aides de la prestation d'accueil du jeune enfant : prime à la naissance, allocation de base, prestation partagée d'éducation de l'enfant, complément de libre choix de mode de garde. Les animatrices du RIPAME présentent aux familles les conditions pour accéder aux aides, le montant des aides et les démarches à suivre pour effectuer les demandes d'aides.

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet «net particulier.fr » ?

Les animatrices du RIPAME orientent les familles vers ce site pour les accompagner dans la contractualisation de leur assistant maternel.

Ces sites internet seront évoqués ou/et consultés lors des entretiens physiques ou téléphoniques avec les familles en fonction des besoins.

La communication autour du projet de fonctionnement

Voir méthodologie page 25

Le plan de communication du Ram est formalisé dans le tableau ci après :

| Cible | Actions réalisées | Outil/Support | Résultats |
|---|---|--|---|
| Tous les publics : parents, professionnels, partenaires... | Mise à jour de la plaquette | Mise à disposition dans les espaces jeux et lieux de permanence Diffusion de la plaquette papier et par mail : -Toutes les mairies -Aux familles lors des rendez-vous et en espace jeux -Aux assistants maternels par mail -Aux partenaires : structures petite enfance, CDAS de Janzé et Vitré, centre social, mission agrément... | Meilleure connaissance du service et de ses missions Meilleure visibilité du service |
| Tous les publics : parents, professionnels, partenaires... | Information sur les sites internet des 19 mairies | -Mailing -Appel téléphonique -Proposer une « trame type » aux différentes mairies | Meilleure connaissance du service et de ses missions Meilleure visibilité du service sur l'ensemble du territoire Une valorisation du service dans les communes |

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

| | | | |
|---|---|---|--|
| Parents professionnels et | Informersur les actions du service | <ul style="list-style-type: none"> -Article de presse -Informations sur les panneaux lumineux des communes -Création d'une affiche disposée en espaces-jeux, en permanences -Création de flyers pour les spectacles, conférences, soirée échange. Ces flyers sont envoyés par mail aux assistants maternels, aux partenaires, aux mairies. Les animatrices RIPAME transmettent des flyers papiers aux assistants maternels en espace jeux (un flyer par famille) -Facebook -En espaces-jeux et permanences | Valoriser et informer sur les actions du RIPAME |
| Parents, professionnels, partenaires... | Mise en place d'une newsletter tous les deux mois | <ul style="list-style-type: none"> -Envoyer par mail à tous les assistants maternels, communes, élus et différents partenaires : PMI, service agrément, médiathèque, centre social, centre de loisir, CAF... -Transmission de la newsletter par papier au public accueilli en espace jeux ou en permanence | Information sur les actions et les actualités du RIPAME Créer du lien avec les assistants maternels et les familles |
| Partenaires | Informersur les actualités et les projets du RIPAME | <ul style="list-style-type: none"> -Entretien physique ou téléphonique -Mail -Transmettre la newsletter | Meilleure connaissance du service et de ses missions de la part des partenaires |
| Parents, professionnels, partenaires... | Développer notre page Facebook | -Faire des publications régulières sur la page Facebook du service : annoncer une action ou un projet, mettre en avant une action passée, illustrer les services du RIPAME (espace jeux, formations...). | Une communication supplémentaire Valorisation des actions du RIPAME |

Les moyens financiers

Joindre le budget du Ram selon la trame Excel délivrée par le service AFC de la Caf35.